



Bourgogne
Franche-Comté
International

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



Mars 2018

SOMMAIRE

SIGLES	7
LE MOT DU PRÉSIDENT.....	9
INTRODUCTION	11
PARTIE 1. ANIMER UN OBSERVATOIRE DE LA COOPÉRATION ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	13
1.1. Animer et mettre à jour un répertoire en ligne des acteurs et des projets de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté.....	13
1.1.1. Elargissement du répertoire préexistant aux acteurs de Côte d’Or, Saône-et-Loire, Yonne et Nièvre.....	13
1.1.2. Campagne de recensement et récolte des données.....	13
1.1.3. Audience et accessibilité du répertoire en ligne des acteurs.....	13
1.1.4. Nombre d’acteurs recensés	13
1.1.5. Répartition des acteurs par territoires	14
1.1.6. Répartition des acteurs par statuts	14
1.1.7. Répartition des acteurs par zones géographiques d’intervention	15
1.1.8. Répartition des acteurs par domaine d’intervention.....	15
1.1.9. Pistes de développement du répertoire en ligne.....	15
1.2. Publier des baromètres et des cartographies de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté	16
1.3. Conduire une étude sur l’engagement de Service Civique à l’international et en réciprocité en Bourgogne-Franche-Comté.....	17
1.3.1. Objectifs de l’étude	17
1.3.2. Résultats attendus	17
1.3.3. Comité de pilotage et animation.....	18
1.3.4. Actions réalisées et à venir	18
PARTIE 2. INFORMER ET PROMOUVOIR LES PORTEURS DE PROJETS DE COOPÉRATION ET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.....	19
2.1. Construire et promouvoir la nouvelle identité de Bourgogne-Franche-Comté International	19
2.1.1. Choix du nom	19
2.1.2. Choix du logo.....	19
2.1.3. Refonte des supports de communication	20
2.2. Animer un portail d’information sur Internet et assurer une veille informative	20
2.2.1. Collecte d’informations et ressources	20
2.2.2. Sites internet.....	21

2.3. Réaliser et diffuser des lettres d'information électroniques dédiées à la coopération et à la solidarité internationale.....	22
2.4. Accroître la visibilité de Bourgogne-Franche-Comté International et des acteurs du territoire sur les réseaux sociaux.....	23
2.5. Réaliser et diffuser un bulletin semestriel d'information sur la coopération et la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté	23
2.6. Promouvoir et représenter le réseau BFC International et les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale du territoire régional.....	24
2.6.1. Rencontres locales, régionales et nationales.....	24
2.6.2. Relations avec la presse locale et régionale.....	25
PARTIE 3. ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS ET RENFORCER LEURS CAPACITÉS	26
3.1. Accueillir, orienter et accompagner des porteurs de projets.....	26
3.1.1 Soutien informel.....	26
3.1.2. Soutien en ingénierie de projet.....	26
3.1.3. Appui au développement de dynamiques collectives structurantes à l'échelle locale et régionale	28
3.2. Animer des permanences d'appui-conseil des porteurs de projets sur les territoires ...	29
3.3. Animer et coordonner un programme régional de formation.....	29
3.3.1. Une offre complète de formation sur l'ensemble du territoire régional.....	29
3.3.3. Une Commission "Formation et Accompagnement" pour renforcer l'efficacité et l'impact des actions menées	31
3.4. Accompagner les collectivités territoriales et les institutions dans la mise en place et/ou l'animation de leurs politiques publiques (appels à projets, dispositifs, projets, etc.)	32
3.4.1. Objectifs poursuivis auprès des collectivités et des institutions.....	32
3.4.2. Approche et méthode de travail avec les collectivités et les institutions.....	32
3.4.3. Appui à la mise en œuvre des dispositifs de soutien financier aux associations et partenariat avec les collectivités territoriales et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.....	33
3.4.4. Appui à la mise en en réseau et à l'harmonisation des politiques publiques de coopération et de solidarité internationale en région.....	34
3.4.5. Développement et renforcement de l'appel à projets "Tandems Solidaires" au sein des politiques publiques	34
3.4.6. Appui à la conduite d'une mission de terrain d'évaluation des projets soutenus par la Région Bourgogne-Franche-Comté au Burkina-Faso.....	35
3.4.7. Un accompagnement quotidien auprès de toutes les collectivités territoriales et les institutions qui en font la demande.....	36
3.5. Réaliser et diffuser des ressources pédagogiques et des fiches techniques, méthodologiques ou de capitalisation	37
PARTIE 4. FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU ET L'ANIMATION DU TERRITOIRE	39

4.1. Animer des groupes de travail régionaux multi-acteurs	39
4.1.1. Appel à participation auprès des membres et partenaires de BFC International.....	39
4.1.2. Groupes de travail thématiques et géographiques actifs	39
4.1.3. Comités de pilotages.....	42
4.2. Animer des temps d'information et d'échanges	43
4.3. Organiser de rencontres régionales d'échanges et de concertation	43
4.3.1. Rencontres régionales de l'éducation à la citoyenneté mondiale en Bourgogne-Franche-Comté.....	43
4.3.2. Rencontres régionales des acteurs du Festival des Solidarités	44
PARTIE 5. ANIMER ET DÉVELOPPER DES PROJETS RÉGIONAUX INNOVANTS ET MULTI-ACTEURS AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL	45
5.1. Animer et développer le dispositif régional "Tandems Solidaires" (Education à la citoyenneté mondiale en milieu scolaire).....	45
<i>NB : un bilan spécifique détaillé du dispositif est réalisé à part chaque année, disponible sur le site Internet de BFC International, rubrique « Tandems Solidaires ».</i>	45
5.1.1. Présentation du dispositif	45
5.1.2. Edition 2016-2017	46
5.1.3 Chantiers innovants conduits cette année.....	46
5.1.4. Actions de communication.....	46
5.1.5. Perspectives et pistes d'amélioration.....	46
5.2. Animer et développer le dispositif "JSI-VVV/SI" du FONJEP (Chantiers de jeunes solidaires à l'international ou en réciprocité).....	47
5.2.1. Présentation du dispositif	47
5.2.2 Réalisation de BFC International en 2016-2017.....	47
5.3. Développer les missions de Service Civique en Bourgogne-Franche-Comté, à l'international et en réciprocité dans le domaine de la coopération et de solidarité internationale	48
5.3.1. Une opportunité pour la jeunesse et les acteurs de la coopération et la solidarité internationale	48
5.3.3. Mise à disposition d'engagés en Service Civique à l'international	49
5.3.4. Mise à disposition d'engagés en Service Civique en Réciprocité	49
5.4. Animer et coordonner le projet de coopération décentralisée mutualisé "COPRA" au Burkina-Faso.....	50
5.5. Coordonner le "Festival des Solidarités" en Bourgogne-Franche-Comté	52
5.6. Développer et structurer les dynamiques de coopération internationale liées à l'eau et à l'assainissement en partenariat avec les Agences de l'Eau, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le pS-Eau.....	56
PARTIE 6. FONCTIONNEMENT, DÉVELOPPEMENT ET RESSOURCES	57
6.1. Processus de fusion-absorption de Bourgogne Coopération par le CERCOOP Franche-Comté	57

6.2. Assemblées générales et création de Bourgogne-Franche-Comté International	57
6.3. Conseil d'Administration, Bureau et Commissions	58
6.4. Membres de BFC International.....	59
6.5. Équipe technique.....	60
6.5.1 Équipe salariée.....	60
6.5.2. Enseignantes déléguées par les académies de Dijon et de Besançon.....	62
6.5.3. Engagés en Service Civique.....	62
6.5.4. Référente au Burkina-Faso- Projet COPRA	62
6.6. Locaux	63
6.7. Partenariats régionaux.....	63
6.7.1. Préfecture et SGAR de Bourgogne-Franche-Comté	63
6.7.2. Maison de l'Europe de Franche-Comté	63
6.7.3. CRIJ Bourgogne-Franche-Comté.....	63
6.7.4. CLA de Besançon	64
6.7.5. CROUS de Besançon	64
6.7.6. Universités de Franche-Comté et de Bourgogne-Franche-Comté	64
6.7.7. Réseau CANOPÉ de Bourgogne-Franche-Comté.....	65
6.7.8. Académies de Dijon et de Besançon.....	65
6.7.9. Agences de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie et Loire Bretagne	66
6.7.10. ALTERRE Bourgogne-Franche-Comté.....	66
6.7.11. DRJSCS de Bourgogne-Franche-Comté.....	66
6.7.12. DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté	66
6.7.13. Autres structures.....	66
6.8. Partenariats nationaux.....	67
6.8.1. Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE).....	67
6.8.2. CRID - Coordination nationale du Festival des Solidarités.....	67
6.8.3. FONJEP – Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire.....	67
6.8.4. Agence Française de Développement (AFD)	67
6.8.5. France Volontaires	68
6.8.6. EDUCASOL	68
6.8.7. Ulule - 1 ^{er} site de financement participatif européen	68
6.8.8. Agence du Service Civique	69
6.8.9. Agence des Micro-Projets (AMP).....	69
6.8.10. FORIM - Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations	69

6.8.11. F3E - Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et des Évaluations	70
6.8.11. Cités Unies France.....	70
6.8.12. Autres structures.....	70
6.9. Le réseau des réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA).....	70
6.9.1. Secrétariat et structuration du réseau national	71
6.9.2. Rencontres des permanents et travaux inter-RRMA	72
6.10. Partenaires internationaux.....	73
6.10.1. L'Agence CORADE	73
6.10.2. Le PNVB - Programme National de Volontariat du Burkina Faso	73
6.10.3. Autres structures.....	74
6.12. Partenaires financiers et institutionnels.....	74
Annexes.....	75
Annexe 1 : Charte des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté	76
Annexe 2 : Liste des Tandems Solidaires 2016-2017	80
Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'administration et du Bureau.....	82
Annexe 4 : Liste des membres de BFC International	85

SIGLES

AECT : Action Extérieure des Collectivités Territoriales
AERMC : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
AFCCRE : Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe
AFD : Agence Française de Développement
AMP : Agence des Micro-Projets
BFC : Bourgogne-Franche-Comté
BFCE : Bourgogne Franche-Comté Europe
BFC International : Bourgogne-Franche-Comté International
BIJ : Bureau Information Jeunesse
CA : Conseil d'Administration
CEP : Comité d'Examen Paritaire
CIT : Cadre d'intervention transversal
CAAC : Coopérer autrement en acteurs de changement
CFSI : Comité français pour la solidarité internationale
CLA : Centre de Linguistique Appliquée
CNCD : Commission Nationale pour la Coopération Décentralisée
CRIJ : Centre Régional d'Information Jeunesse
CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
COMUE : Communauté d'Universités et d'Établissements
COPRA : COopérer Pour Réussir l'Avenir
CORAS : Coordination des Acteurs de la Semaine
CRESS : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
CRID : Centre de Recherche et d'Information pour le Développement
DCOD : Direction de la coopération décentralisée
DGCT : Direction générale des collectivités territoriales
DGM : Direction Générale de la Mondialisation
DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
EAD : Education Au Développement
ECM : Education à la citoyenneté mondiale
ECSI : Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale
EDD : Education au Développe Durable
EDUCASOL : Plateforme française d'éducation au développement et à la solidarité internationale
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPCC : Établissement Public de Coopération Culturelle
ESCI : Engagement de Service Civique à l'International
ESCR : Engagement de Service Civique en Réciprocité
ESS : Économie Sociale et Solidaire
ESPE : Écoles supérieures du professorat et de l'éducation
FDVA : Fond de Développement de la Vie Associative
F-C : Franche-Comté
FEJ : Fond d'Expérimentation Jeunesse
FestiSol : Festival des Solidarités
FLE : Français Langue Étrangère
FONJEP : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

FORIM : Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
FOS : Formation sur Objectifs Spécifiques
F3E : Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et des Évaluations
GENE : Global Education Network Europe
GIP FTLV : Groupements d'Intérêt Public - Formation Tout au Long de la Vie
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
IRD : Institut de recherche pour le développement
JSI-VVV/SI : Jeunesse Solidarité International - Ville, Vie, Vacances et Solidarité Internationale
LADDER : Local Authorities as Drivers for Development Education and Raising awareness
MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
NCU : Nouveaux cursus à l'Université
ODD : Objectifs de Développement Durable
OCI : Océane Consult International
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OPAP : Opérateurs d'Appui
OSIM : Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration
PAF : Plan Académique de Formation
PLATFORMA : Plateforme européenne des autorités locales et régionales pour le développement
PIA : Programme d'Investissement et d'Avenir
PIJ : Point Information Jeunesse
PNVB : Programme national de volontariat au Burkina Faso
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PRA/OSIM : Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
PVNU : Programme des Volontaires des Nations Unies
RéCiDev : Réseau Citoyenneté Développement
RRMA : Réseau régional multi-acteurs
RITIMO : Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable
SGAR : Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
SRDEII : Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation
RITM-BFC : Réussir-Innover-Transformer-Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté
TIE : Temps d'information et d'échanges
UBFC : Université de Bourgogne-Franche-Comté
UTBM : Université de technologie de Belfort-Montbéliard

LE MOT DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2017 de Bourgogne-Franche-Comté International, qui est aussi son tout premier rapport d'activités.

Comme vous le savez, le CERCOOP Franche-Comté et Bourgogne Coopération ont fusionné le 25 mars 2017, après celle de nos deux anciennes régions Franche-Comté et Bourgogne, pour donner naissance à Bourgogne-Franche-Comté International.

Je salue et remercie très sincèrement tous les acteurs, tous les administrateurs et les équipes salariales des deux réseaux qui ont contribué à la réussite de la fusion de ces deux réseaux. Le niveau d'activités observé sur l'ensemble du territoire régional et les satisfactions des acteurs pour le travail réalisé nous permettent d'affirmer que la fusion a été une belle réussite.

Ensemble, je suis persuadé que nous, acteurs de la coopération et de la solidarité internationale, continuerons d'œuvrer et de renforcer cette dynamique au niveau de la Région-Bourgogne Franche-Comté et relèverons de nouveaux défis au bénéfice de l'ensemble des acteurs et de nos partenaires pour un monde plus juste, plus solidaire, plus respectueux de l'environnement de toutes et tous, sans distinction, d'origine, de religion ou de couleur de peau.

Avec les replis sur soi que nous observons dans beaucoup de pays, y compris en France, notre engagement pour la solidarité locale et internationale, le vivre-ensemble et la justice sociale est plus que nécessaire pour relever tous ces défis.

Notre réseau est ouvert. Il s'adresse donc à l'ensemble des populations et des acteurs du territoire, sans distinction de statuts, ni de taille. En d'autres termes, tout acteur en région, membre ou non du réseau, engagé ou non dans ce domaine, quel que soit la nature ou le niveau de son engagement, peut apporter sa pierre dans l'édification et le renforcement de cette dynamique régionale multi-acteurs. Celle-ci est soutenue par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, des collectivités territoriales et regroupements de la région, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'Agence Française de Développement à travers les postes FONJEP-EAD et les institutions comme l'Université de Franche-Comté, les Académies de Dijon et Besançon et l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM).

En 2017, BFC International a consolidé, initié ou contribué, malgré la fusion, à l'animation, à l'émergence et au développement des nombreuses actions qui sont présentées dans ce rapport. BFC International est un véritable laboratoire. C'est un réseau qui innove, qui expérimente et qui est désormais au cœur des enjeux du développement, tant à l'international que localement, sur nos territoires.

Nous avons désormais le besoin de consolider un réseau de proximité au service des acteurs, à l'écoute de leurs besoins et de leurs attentes, disponible pour les rencontrer et agir avec eux directement sur les territoires. D'autre part, le réseau BFC International, nous le percevons, est dans une phase de développement. Aussi, il doit à la fois proposer des outils plus efficaces, plus nombreux tout en poursuivant l'amélioration de sa qualité de service.

La réponse à ces différents enjeux passera par la mobilisation de nouveaux acteurs, notamment de collectivités, d'institutions, de nouvelles associations et d'entreprises, mais plus largement par l'engagement de chacun d'entre vous. Vous êtes en effet les premiers ambassadeurs de la coopération et de la solidarité internationale, et plus largement de l'ouverture au monde, du développement durable, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Si nous bénéficions aujourd'hui d'un cadre international renforcé, à travers les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies et l'Accords de Paris pour le climat, le chemin à parcourir est encore long et nous aurons besoin de chacun, chacune d'entre nous au sein d'une dynamique collaborative, fédérative et inclusive.

Au terme de cette première année d'exercice, je tiens à remercier très sincèrement tous les membres du réseau, tous les administrateurs, tous nos bailleurs de fonds, nos partenaires pour leur soutien et leur confiance, et bien évidemment l'équipe salariale qui malgré le processus de fusion et la charge de travail en plus, a réussi à maintenir la cadence et la densité des activités du réseau au service des acteurs de la coopération internationale de notre belle région.



Hicham BOUJLILAT, Président de Bourgogne-Franche-Comté International
Conseiller régional aux mutations économiques



INTRODUCTION

Bourgogne-Franche-Comté International est une association de loi 1901 au service de l'intérêt général dont l'objectif principal est de **favoriser la qualité et l'impact des initiatives menées par les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale.**

Il propose des services accessibles à tous les particuliers, associations, collectivités territoriales, institutions et entreprises afin de les accompagner dans la mise en place de leurs projets sur le territoire régional ou à l'international, de favoriser les mutualisations et les synergies.

Bourgogne-Franche-Comté International est membre du réseau national des réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) et inscrit son action en complémentarité des politiques publiques locales et nationales, dans le but de faciliter leurs déclinaisons opérationnelles.

L'action de Bourgogne-Franche-Comté International se décline autour de **cinq axes de travail** :

- **Axe 1** - Animer un observatoire de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté dans le but de recenser les acteurs, leurs projets et de mieux connaître les dynamiques à l'œuvre sur le territoire régional dans ce domaine
- **Axe 2** - Informer les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté afin de faciliter leurs initiatives, promouvoir leurs projets sur le territoire régional et national
- **Axe 3** - Accompagner tous les porteurs de projets du territoire régional et renforcer leurs capacités à monter des dossiers, à planifier des activités, à mettre en place des partenariats, à mobiliser des cofinancements et des ressources, etc.
- **Axe 4** - Favoriser, à travers un travail d'animation des territoires de Bourgogne-Franche-Comté, la mise en réseau des acteurs, l'émergence de synergies, la mise en œuvre de mutualisations et de projets concertés
- **Axe 5** - Animer et développer des outils et des projets régionaux innovants et multi-acteurs au service de l'intérêt général

Le champ d'action de Bourgogne-Franche-Comté International est celui de la coopération et la solidarité internationale, entendu au sens large, c'est à dire comprenant les secteurs d'intervention suivants :

- Action extérieure des collectivités territoriales ;
- Échanges européens et internationaux ;
- Coopération au développement et solidarité internationale ;
- Développement local et développement durable ;
- Volontariat et engagement solidaire ;
- Mobilité internationale ;
- Éducation à la citoyenneté mondiale.

L'action de Bourgogne-Franche-Comté International s'appuie sur **la charte des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté**, approuvée par les membres de l'assemblée générale constituante de l'association le samedi 25 mars 2017 à Dijon (cf. annexe 1).

La création de l'association Bourgogne-Franche-Comté International fut prononcée le samedi 25 mars 2017, à l'issue de la fusion-absorption entre le CERCOOP Franche-Comté et Bourgogne

Coopération, celle-ci a pris effet le 1^{er} janvier 2017. Aussi, ce rapport d'activités présente les actions conduites par le réseau Bourgogne-Franche-Comté International sur l'ensemble de l'année 2017.

Ce rapport s'organise autour des cinq axes de travail de l'association, auxquels est ajoutée une partie spécifique au développement, au fonctionnement et aux ressources de la structure. Cette dernière revient notamment sur le processus de fusion entre le CERCOOP Franche-Comté et Bourgogne Coopération.

De manière générale, de nombreux éléments de l'année 2017 ne peuvent pas être strictement comparés aux années précédentes car les données issues des réseaux Bourgogne Coopération et CERCOOP Franche-Comté sont parfois très différentes. Toutefois, ce rapport d'activités identifie des tendances générales.

Le rapport financier, réalisé par le cabinet comptable La Comptabilité, fait l'objet d'un document distinct.



PARTIE 1. ANIMER UN OBSERVATOIRE DE LA COOPÉRATION ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



1.1. Animer et mettre à jour un répertoire en ligne des acteurs et des projets de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté

1.1.1. Elargissement du répertoire préexistant aux acteurs de Côte d'Or, Saône-et-Loire, Yonne et Nièvre

Préexistant dans l'ex-Région Franche-Comté et animé par le CERCOOP F-C, **le répertoire régional des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale s'est progressivement élargi aux acteurs de l'ex-Région Bourgogne**. Un important travail d'identification des acteurs a été conduit sur les territoires concernés (Côte d'Or, Saône-et-Loire, Yonne et Nièvre) permettant par ailleurs la mise à jour de nombreuses données concernant les acteurs de l'ex-Franche-Comté.

1.1.2. Campagne de recensement et récolte des données

Une campagne de recensement des acteurs et des projets a été menée en **mai 2017** dans le but d'inviter les acteurs du territoire à s'inscrire ou à mettre à jour eux-mêmes les informations en ligne concernant leur structure, via un accès extranet individualisé.

L'ensemble du travail d'animation du répertoire comprend **un travail de recensement, de mise à jour des données déjà en ligne (nouveaux contacts, nouvelles adresses, etc.) ou de suppression des organisations inactives ou dissoutes**. Cette actualisation est basée sur des recherches en ligne, de la consultation de la presse locale et régionale, de l'envoi de courriers, des contacts téléphoniques, la consultation et le suivi du Journal Officiel, mais également lors des formations, réunions et rencontres de BFC International, ou lors des rendez-vous avec les acteurs dans le cadre des missions d'accompagnement. Ce travail a été **conduit avec l'appui d'une engagée en Service Civique, Mme Sylvana KHOUZAM**, qui a réalisé sa mission au sein de BFC International de mai 2017 à mars 2018.

1.1.3. Audience et accessibilité du répertoire en ligne des acteurs

Le répertoire des acteurs et de leurs actions est accessible en ligne sur le site Internet de Bourgogne-Franche-Comté International. Son **moteur de recherche** propose **4 critères de sélection** qui peuvent être croisés (département de localisation, type de structure, pays/zone et domaine de coopération) ainsi qu'une **recherche libre** avec une saisie par mot clé.

Au même titre que le site Internet, l'audience du répertoire en ligne est en augmentation au fil de l'année 2017.

1.1.4. Nombre d'acteurs recensés

Ainsi, en comparaison aux **1333 structures recensées au 31 décembre 2016**, le répertoire en ligne comptait, au **31 décembre 2017**, **2075 structures** recensées sur l'ensemble de la Région

Bourgogne-Franche-Comté (2413 à la date du présent rapport, soit 1080 structures supplémentaires).

1.1.5. Répartition des acteurs par territoires

Les informations concernant **des acteurs originaires des 8 départements de la Région Bourgogne-Franche-Comté** sont désormais représentés :

Départements	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution sur la période 2013-2017	% du répertoire
Doubs	614	628	669	688	720	+ 17 %	29,8 %
Jura	237	244	262	268	283	+ 19 %	12 %
Haute-Saône	160	164	174	178	190	+ 19 %	7,9 %
Territoire de Belfort	167	174	185	190	196	+ 17 %	8 %
Côte d'Or	-	-	-	-	443	-	18,3 %
Saône et Loire	-	-	-	-	289	-	12 %
Yonne	-	-	-	-	172	-	7 %
Nièvre	-	-	-	-	119	-	5 %
TOTAL	1178	1210	1290	1324	2413	-	100%

Le tableau de la grande région présentée ci-dessus montre que majoritairement, les acteurs répertoriés dans la base de données de Bourgogne-Franche-Comté International proviennent des départements du Doubs et de la Côte d'Or. Sur les 2413 acteurs recensés, 720 acteurs ont leur siège dans le département du Doubs, soit 29,8%. Le département de la Côte d'Or compte quant à lui 443 acteurs, soit 18,3%. Les départements du Jura et de la Saône-et-Loire arrivent ensuite avec respectivement 283 et 289 acteurs recensés.

Ces données sont à nuancer car l'identification des acteurs sur les départements de la Côte d'Or, Saône et Loire, Yonne et Nièvre a débuté en mai 2017, soit moins d'une année de travail. En comparaison, il est conduit en Franche-Comté depuis plusieurs années. Aussi, le travail d'identification des acteurs de l'ex-Région Bourgogne sera poursuivi activement en 2018.

L'un des objectifs de BFC International était de tendre vers un équilibre, au sein de ce répertoire, entre acteurs de l'ex-Région Bourgogne et l'ex-Région Franche-Comté :

- Ex-Région Franche-Comté : 1389 acteurs, soit 58% des acteurs du répertoire
- Ex-Région Bourgogne : 1023 acteurs, soit 42% des acteurs du répertoire

1.1.6. Répartition des acteurs par statuts

Parmi les 2413 structures répertoriées, on compte :

- **1 051** associations ou ONG de solidarité internationale ;
- **189** collectivités territoriales ou regroupements ;
- **269** associations culturelles et/ou de loisirs ;
- **123** établissements d'enseignement ou de formation ;
- **143** associations sociales ou de développement local ;



- **156** associations des droits de l'Homme et citoyenneté ;
- **78** comités de jumelages ;
- **404** autres types de structures.

Les associations ou ONG de solidarité internationale représentent la plus grande famille d'acteurs et concentrent presque la moitié du total des acteurs avec **43,5%**.

1.1.7. Répartition des acteurs par zones géographiques d'intervention

Les acteurs bourguignons-franc-comtois sont investis sur la quasi-totalité des pays en développement. **La plus grande concentration est l'Afrique de l'Ouest (525 acteurs recensés). L'Afrique du Nord arrive en seconde place avec 360 acteurs recensés.**

Les acteurs bourguignons-franc-comtois interviennent dans 97 pays, hors Europe occidentale, répartis sur les **5 continents**. Les pays les plus représentés sont les suivants :

- Maroc (308 acteurs) ;
- Burkina Faso (147 acteurs) ;
- Sénégal (94 acteurs) ;
- Mali (81 acteurs) ;
- Madagascar (72 acteurs) ;
- Bénin (55 acteurs) ;
- Roumanie (54 acteurs) ;
- Cameroun (45 acteurs) ;
- Côte d'Ivoire (39 acteurs) ;
- Inde (39 acteurs).

1.1.8. Répartition des acteurs par domaine d'intervention

Le répertoire recense les acteurs bourguignons-franc-comtois selon leurs domaines de coopération.

32 domaines d'action sont répertoriés (NB : une même structure peut agir dans plusieurs domaines de coopération). La répartition est la suivante :

- **952** acteurs œuvrent dans le domaine de l'action culturelle (culture, patrimoine...) ;
- **691** en éducation et formation ;
- **597** dans le domaine de l'action sociale ;
- **459** dans le domaine de la santé et de l'hygiène ;
- **442** dans l'éducation à la citoyenneté mondiale et au développement durable ;
- **419** pour les droits de l'Homme et la paix ;
- **309** en développement économique ;
- **245** dans le domaine de l'environnement ;
- **211** en développement rural et agricole ;
- **92** dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ;
- **79** pour l'égalité femmes-hommes et les droits des femmes.

1.1.9. Pistes de développement du répertoire en ligne

Plusieurs réflexions ont été engagées en 2017 pour améliorer l'outil du répertoire en ligne. Parmi elles :

- Exploiter davantage la partie “projets” du répertoire en ligne afin de valoriser les initiatives conduites par les acteurs, en lien aux actions d’information et de communication de BFC International ;
- Le travail d’identification a intégré en 2017 le besoin d’identifier des contacts courriels ou téléphoniques pour les acteurs recensés qui n’en disposent pas encore à l’heure actuelle (930 acteurs) ;
- L’intégration progressive des acteurs de la coopération en **Europe** hors France (3 acteurs) et des **entreprises** (13 acteurs), par le biais notamment des groupes de travail ou des études de BFC International ;
- Une réflexion de fond a été initiée pour **relier les items des thématiques d’intervention des acteurs du répertoire aux 17 objectifs des Objectifs de Développement Durable** (ODD) avec le réseau régional multi-acteurs CENTRAIDER (Centre-Val-de-Loire). Cette évolution a pour but d’identifier l’action de chaque acteur en fonction des ODD. De même, pour faciliter le travail de l’équipe technique et le travail de mise à jour, une réflexion a été initiée pour permettre davantage de recoupements entre les données du répertoire en ligne et le suivi des relations entre BFC International et les acteurs.



1.2. Publier des baromètres et des cartographies de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté

BFC International réalise, dans le cadre de ses groupes de travail, des cartographies et des baromètres spécifiques présentant le nombre d’acteurs engagés dans un pays ou sur une thématique, leurs typologies, leurs thématiques de travail, leur répartition sur le territoire régional.

Ces documents servent de **supports à des réflexions collectives** et permettent aux acteurs d’identifier plus facilement les structures avec lesquelles elles peuvent nouer des partenariats. Les données qu’ils comprennent sont intégralement issues du répertoire en ligne des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté. Les différents supports réalisés sont valorisés sur le site Internet de BFC International, notamment dans les parties afférentes aux groupes de travail thématiques ou géographiques correspondants.

En 2017, plusieurs travaux ont été présentés ou préparés dans le cadre de rencontres de BFC International :

- Cartographie et baromètres des acteurs engagés au Sénégal ;
- Baromètre des acteurs engagés au Burkina-Faso ;
- Baromètre des acteurs engagés au Maroc (groupe initié en 2018) ;
- Baromètre des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté engagés dans le domaine de l’eau et de l’assainissement.

Le CERCOOP Franche-Comté réalisait auparavant des baromètres régionaux transversaux, présentant l’ensemble des données disponibles dans le répertoire en ligne, mais cet outil n’a pas été réalisé en 2017 car la mise à jour de répertoire en ligne à l’échelle de la grande région Bourgogne-Franche-Comté était en cours.



1.3. Conduire une étude sur l'engagement de Service Civique à l'international et en réciprocité en Bourgogne-Franche-Comté

1.3.1. Objectifs de l'étude

Parallèlement à la montée en puissance du Service Civique, **l'engagement de Service Civique à l'international (ESCI) et en réciprocité (ESCR) a vocation à se développer au cours des prochaines années.** Le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), le Ministère de la Ville Jeunesse et Sport et l'Agence Nationale du Service Civique affichent l'ambition de renforcer le dispositif afin qu'il représente à terme 10% du total des engagements de Service Civique par année.

À l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, plusieurs acteurs ont exprimé des attentes fortes quant au **renforcement du Service Civique à l'international sur le territoire régional** à l'occasion de plusieurs travaux : deux études réalisées en 2011 et en 2014 sur l'engagement volontaire de solidarité à l'international, par France Volontaires et BFC International ; la mise en place, dans le cadre du Fonds d'Expérimentation Jeunesse, d'une plateforme de la mobilité internationale des jeunes « **Agitateurs de Mobilité** », animée par les CRIJ Franche-Comté et de Bourgogne ; et l'organisation par la Région Bourgogne-Franche-Comté, en octobre 2016, d'une rencontre régionale d'échanges et de concertations sur le Service Civique à l'international.

Le 3 mai 2017, à l'initiative de BFC International, un comité de pilotage s'est réuni pour conduire une étude avec les objectifs suivants :

- Identifier les attentes, les freins et les obstacles rencontrés par les acteurs du territoire publics ou privés vis à vis de l'ESCI et de l'ESCR ;
- Identifier les ressources et bonnes pratiques existantes en région sur l'ESCI et l'ESCR et faire le lien avec des ressources nationales ;
- Identifier des axes de travail et de développement pour renforcer qualitativement et quantitativement l'ESCI et l'ESCR ;
- Identifier des missions potentielles d'ESCI et d'ESCR, en France ou à l'étranger, en lien avec les organisations partenaires des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté ;
- Définir une stratégie concertée du développement et de valorisation de l'ESCI et de l'ESCR en Bourgogne-Franche-Comté.

1.3.2. Résultats attendus

À court terme, l'étude vise les résultats suivants :

- Un état des lieux de l'ESCI et de l'ESCR en Bourgogne-Franche-Comté est établi (nombre de missions, acteurs impliqués, pratiques, leviers et difficultés) ;
- Présenter un document de synthèse posant les bases d'une stratégie concertée du développement de l'ESCI et de l'ESCR en Bourgogne-Franche-Comté, identifier des leviers et des ressources ;
- Organiser des rencontres sur les territoires afin d'informer et de mobiliser les acteurs.

À moyen terme, les acteurs engagés dans ce travail souhaitent aboutir à :

- Une augmentation globale des offres de missions à l'international et en réciprocité tout en ayant une exigence quant à la qualité des missions mises en place ;
- La concertation régulière des acteurs engagés dans l'ESCI et l'ESCR (groupe de travail régional pérenne, etc.) et l'émergence de projets communs ou concertés entre les

acteurs "experts" du territoire (formations mutualisées, rencontres, productions de documents, etc.) ;

- La mise en place ou le renforcement de dispositifs mutualisés permettant de démultiplier le nombre de volontariats sur le territoire régional et facilitant la cohérence entre les initiatives (exemple : lien avec les coopérations décentralisées, les appels à projets, etc.) ;
- Une lisibilité et une visibilité accrue de l'ESCI et de l'ESCR en Bourgogne-Franche-Comté.

1.3.3. Comité de pilotage et animation

Le comité de pilotage de l'étude est composé de représentants des organisations suivantes :

- Bourgogne-Franche-Comté International ;
- Région Bourgogne-Franche-Comté ;
- Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- Agence Nationale du Service Civique ;
- France Volontaires ;
- Plateforme Agitateurs de Mobilité, représenté par le CRIJ Bourgogne-Franche-Comté ;
- Fédération Léo Lagrange Centre-Est ;
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ;
- Rectorat de l'Académie de Dijon ;
- Rectorat de l'Académie de Besançon.

En 2017, le **comité de pilotage** s'est réuni 3 fois à Dijon le 5 mai 2017, le 15 septembre 2017, le 15 décembre 2017. Il s'est également réuni le 27 mars 2018.

Depuis le 31 octobre 2017, **cette étude est conduite avec l'appui d'une volontaire en Service Civique, Mme Adèle BRESSON.**

1.3.4. Actions réalisées et à venir

La première étape de cette étude consistait en la **réalisation d'un cahier des charges, l'identification des structures cibles, puis en la réalisation et la diffusion d'un questionnaire** adressé à toutes les structures du territoire – associations, institutions, établissements publics, de formation ou d'enseignement – déjà engagées ou non dans l'accueil et/ou l'envoi de volontaires à l'international.

Afin d'apporter un contenu plus qualitatif à l'étude, et de favoriser une première mutualisation des ressources, des bonnes pratiques et des projets, **BFC International a organisé en mars 2018, 4 rencontres territoriales avec l'appui des membres du Comité de pilotage, à Nevers, Dijon, Besançon et Belfort**, sur le thème « Comment développer le Service Civique à l'international et en réciprocité dans son organisation ? », réunissant au total **54 participants et 40 structures.**

L'analyse du questionnaire et les contributions des acteurs mobilisés dans le cadre des rencontres territoriales seront les supports d'**un rapport final qui sera présenté lors d'une rencontre régionale de restitution et d'échanges, prévue le 3 juillet 2018 à Dijon.**

PARTIE 2. INFORMER ET PROMOUVOIR LES PORTEURS DE PROJETS DE COOPÉRATION ET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



2.1. Construire et promouvoir la nouvelle identité de Bourgogne-Franche-Comté International

2.1.1. Choix du nom

Dans le cadre des travaux préalables à la fusion de Bourgogne Coopération et du CERCOOP Franche-Comté, **le nom de Bourgogne-Franche-Comté International** a été retenu afin de répondre aux attentes des acteurs de **créer une identité nouvelle et distincte des anciennes associations fusionnées, fédératrice et répondant aux enjeux futurs de développement de la structure.**

Au-delà de la mention du territoire, le choix du mot international dans le nom vient marquer une évolution dans la vie du réseau régional, permettant de positionner l'association comme un acteur majeur de l'action internationale au sens large et ainsi faciliter l'ouverture progressive des activités à de nouveaux champs et de nouveaux acteurs.

Pour marquer la continuité, l'ancrage historique et le positionnement sociétal de l'association, il a été choisi de retenir **le sous-titre "Réseau des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale"**.

Enfin, afin d'éviter l'utilisation d'un sigle peu lisible tel que "**BFCI**" il a été choisi de retenir **l'abréviation "BFC International"** pour l'utilisation d'une version courte du nom.

2.1.2. Choix du logo

Dans la suite du choix du nom de "**Bourgogne-Franche-Comté International**", un nouveau logo a été créé et la communication de l'association a été repensée.

Le logo retenu s'est inspiré de l'ancien logo de Bourgogne Coopération qui été repensé à travers de nouvelles couleurs faisant écho aux enjeux du développement durable, une forme épurée et une volonté de clarté et de lisibilité.



2.1.3. Refonte des supports de communication

Suite à la création de l'association, tous les supports de communication ont été revus et une charte graphique a été élaborée (disponible sur le site Internet de l'association).

Parmi les **documents et supports réalisés** :

- Plaquette de présentation de Bourgogne-Franche-Comté International ;
- Plaquette de présentation des "Tandems Solidaires" ;
- Plaquette de présentation du projet "COPRA" ;
- Cartes de visite ;
- Cartes de correspondance ;
- Signatures électroniques ;
- Documents et outils administratifs (papier à entête, cartons d'invitation, tampon, etc.) ;
- Kakémono (en cours) ;
- Identité visuelle du portail d'information de l'association ;
- Identité des lettres d'information électroniques ;
- Maquette du nouveau semestriel "Interfaces" ;
- Affiches d'événements et illustrations diverses (calendrier de formations, articles, réseaux sociaux, etc.) ;
- Etc.



2.2. Animer un portail d'information sur Internet et assurer une veille informative

2.2.1. Collecte d'informations et ressources

Bourgogne-Franche-Comté International relaie les informations locales, régionales, nationales et internationales qui ont trait à la coopération et à la solidarité internationale. **Un travail quotidien de veille et de collecte des informations est réalisé, ainsi qu'un travail de sélection et d'adaptation de l'information, de rédaction et de mise en page** pour une diffusion sur les supports de communication de l'association (Site internet, lettres d'information électroniques, bulletin semestriel "Interfaces", réseaux sociaux, courriels individualisés, etc.)

Les informations collectées sont issues :

- **De demandes directes** reçues par mail des adhérents et des partenaires ;
- **D'un travail de veille et de sélection** : veille documentaire quotidienne sur les organismes et dispositifs de la coopération et de la solidarité internationale, prises de contacts diverses avec des organismes relais bourguignons-francs-comtois, nationaux et supranationaux, identification et recensement des financements publics et privés, des nouveaux outils et publications disponibles, lecture régulière des newsletters et sites internet de structures membres et partenaires (Ministères, Coordination Sud, Agence Française de Développement, collectivités territoriales, journaux locaux et régionaux, etc.).

La page "Ressources" du portail d'information www.bfc-international.org répertorie par thèmes les ressources, outils, ouvrages, actualités correspondantes. De même, **les pages "Financements", "Agenda" et "Actualités"** permettent également d'accéder à de nombreuses informations mises à jour quotidiennement.

2.2.2. Sites internet

Suite à la fusion et au changement de nom de la structure, **l'adresse du site internet a changé : www.bfc-international.org**.

Pour des raisons techniques, **le site Internet du CERCOOP Franche-Comté a été préservé. Son contenu a été complété**, notamment de différentes informations présentes sur l'ancien site de Bourgogne Coopération, **pour partie re-rédigé et réorganisé dans l'optique de gagner en accessibilité, en lisibilité et d'en faciliter la gestion interne**. Plusieurs problèmes de navigation ont été résolus suite à différents travaux de maintenance tout au long de l'année.

Concernant la dimension graphique du site Internet, une place plus importante a été donnée aux images. De manière générale, son graphisme a été épuré et adapté aux nouvelles couleurs de Bourgogne-Franche-Comté International.

En 2017, **297 articles d'information ont été publiés** (actualités, ressources, rapports, événements, financements, etc.) sur le site Internet de BFC International.

Les statistiques de fréquentation du site internet sont en constante augmentation. La moyenne du nombre de visiteurs par jour était de 210 en 2016. En 2017, **la moyenne était de 550 visiteurs par jour, soit une multiplication par 2,6 en une année**.

Au cours de la seule année 2017, le nombre moyen de visites mensuelles a été multiplié par 2,2. Les années précédentes, on comptait :

- 4 038 visites en janvier 2014 ;
- 7 061 visites en janvier 2015 ;
- 6 408 visites en janvier 2016 ;
- 7 775 visites en janvier 2017 ;
- 17 432 visites en janvier 2018.

On compte en 2017 près de **30 000 visiteurs uniques** sur le site de BFC International, et plus de **100 000 pages vues**. Les pages les plus consultées sont, par ordre décroissant, celles liées aux financements, à l'emploi, à l'actualité, au répertoire des acteurs et à la présentation du Réseau (entre 1100 et 1800 pages vues). Concernant les pages liées aux actions, les « Tandems Solidaires » et le « Festival des Solidarités » sont particulièrement consultées (entre 400 et 500 pages vues). A noter que le système actuel de comptabilisation des visites est en deçà de la réalité car elle ne comprend pas les visites des « sous-rubriques » qui abordent les mêmes sujets.

L'augmentation du trafic du site Internet est naturellement liée à la fusion du CERCOOP F-C et de Bourgogne Coopération mais son augmentation est telle qu'**elle met plus largement en valeur un rayonnement plus important du portail d'information**, dépassant les seuls utilisateurs des anciens sites du CERCOOP F-C et de Bourgogne Coopération (ces derniers étant moins nombreux que les premiers). Cet indicateur révèle ainsi que la visibilité de BFC International s'est fortement accrue au cours de l'année.

À noter que BFC International détient par ailleurs deux autres sites : l'un pour le projet COPRA (www.bfc-burkina.org) et l'autre pour présenter le guide « ECSI en classe de seconde » (www.enseignement-ecsi.fr).



2.3. Réaliser et diffuser des lettres d'information électroniques dédiées à la coopération et à la solidarité internationale

Bourgogne-Franche-Comté International envoie deux types de newsletters :

- **Une lettre d'information mensuelle** envoyée la première semaine de chaque mois et recensant les dernières actualités (en région et hors région) : financements, événements, formations, etc.
- **Des points infos spécifiques** envoyés chaque semaine, généralement les mercredi ou jeudi. Ces points infos ont vocation à mettre en lumière des thématiques ou des événements, par exemple, le calendrier de formation de BFC International, des Rencontres régionales, un appel à participation à l'étude sur le Service Civique International, etc.

Au total, sur l'année 2017, **54 lettres d'informations ont été envoyées**.

La liste des destinataires se compose de **7571 inscrits** contre 4377 inscrits en 2016, soit **3194 inscrits supplémentaires** par rapport à l'année 2016, ce qui s'explique en partie par la fusion des contacts du CERCOOP Franche-Comté et de Bourgogne Coopération, mais également par le travail de recensement des acteurs bourguignons menés en 2017.

Les lettres d'informations électroniques ne sont pas les seuls outils de communication avec les acteurs puisque les salariés, via des listes de diffusion thématiques internes, communiquent également directement avec les acteurs pour relayer des informations. Dans cet esprit et dans le souci de mieux cibler la communication de BFC International, **des diffusions d'information plus ciblées ont progressivement été mises en place** et se poursuivront en 2018.

Enfin, dans la continuité du travail de refonte du site Internet et de la communication de BFC International, le design et les contenus de la lettre d'information ont été épurés au fil de l'année.



RAPPEL : INVITATION COMMISSION « VIE ASSOCIATIVE » VENDREDI 19 JANVIER (DIJON)

Bourgogne-Franche-Comté International a le plaisir de vous inviter à sa commission "Vie associative" le vendredi 19 janvier 2017, de 14h30 à 17h, Maison des associations, 2 rue des Corroyeurs, 21000 Dijon

INSCRIPTIONS

La nouvelle échelle du réseau BFC International le conduit à mettre en œuvre des activités en faveur de la vie associative, dans le souci de favoriser une **dynamique participative, ascendante et concertée**. La commission « Vie Associative » mise en place par le conseil d'administration de BFC International abordera particulièrement les champs de la gouvernance partagée, de la territorialisation des activités, de la pertinence, de l'efficacité et de l'évaluation des outils mis en place, des attentes et besoins des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en région.

Objectifs

L'objectif principal de la Commission « Vie Associative » est d'animer et de développer la participation des acteurs à la vie du réseau BFC International et au choix de ses orientations. Elle vise spécifiquement à :

- Faciliter l'expression des attentes et des besoins des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale de Bourgogne-Franche-Comté ;
- Permettre l'implication et la mobilisation des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté



Lettre d'information du jeudi 8 mars 2018

Bonjour à toutes et à tous !

Dans cette nouvelle newsletter, vous retrouverez les dernières actualités diffusées par votre réseau avec notamment :

- Les rencontres et formations organisées par votre réseau et ses partenaires
- Les actualités locales, régionales et internationales
- Les derniers appels à projets
- Les dates à ne pas manquer

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, toute l'équipe de Bourgogne-Franche-Comté International est à votre écoute !

Bonne lecture !

ACTUALITÉS EN RÉGION

Répertoire des acteurs de la coopération internationale en Bourgogne-Franche-Comté : mettez à jour vos informations !

Comment mettre à jour votre fiche acteur/action dans la base de données des acteurs-trices Bourgogne-franco-comtois-e-s de la coopération et de la solidarité internationale ? BFC International recense régulièrement les organismes bourguignons-franco-comtois engagés dans la coopération et la solidarité internationale et leurs actions. Ce travail lui permet de formaliser une base de données, observatoire des acteurs et actions en Bourgogne-Franche-Comté et des personnes ressources en région. Par (...)



2.4. Accroître la visibilité de Bourgogne-Franche-Comté International et des acteurs du territoire sur les réseaux sociaux

BFC International diffuse également des informations via les réseaux sociaux **Facebook et Twitter**. Les objectifs poursuivis par l'utilisation de ces outils sont multiples :

- **Informers les internautes** sur les actualités imminentes à venir, leur transmettre des informations pertinentes afin de les aider dans leurs démarches (articles de journaux, vidéos, guides, publications diverses, etc.) ;
- **Expliquer** le lien entre les services proposés par BFC International et les actualités internationales, nationales, régionales ou locales ;
- **Donner à voir de façon concrète**, par le biais de photos, de vidéos ou de commentaires, les actions menées par BFC International et celles des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale ;
- **Faire vivre et interagir avec une communauté** d'abonnés à la page de l'association ;
- **Toucher un nouveau public**, notamment plus jeune, afin d'accroître la fréquentation du site internet et la visibilité de BFC International.

Les communautés **Facebook et Twitter** sont grandissantes. Toutefois, la comparaison des statistiques de 2016 et 2017 doivent être relativisées au regard de la fusion de Bourgogne Coopération et du CERCOOP F-C.

Avant la fusion des deux comptes, Bourgogne Coopération comptait 905 abonnés et le CERCOOP F-C 1018 abonnés, dont 103 abonnés communs. **La page de Bourgogne-Franche-Comté International possédait ainsi 1789 abonnés à sa création le 10 mai 2017**. Au 31 décembre 2017, la page de BFC International comptait **1898 abonnés** (soit 109 abonnés supplémentaires), et 1926 à la date du présent rapport (soit 137 abonnés supplémentaires). Ces chiffres ne prennent pas en compte l'augmentation du nombre d'abonnés acquis de Bourgogne Coopération et le CERCOOP F-C pour la période de janvier à mai 2017.

S'agissant de Twitter, le réseau recense **683 abonnés (+126)**

En moyenne, des publications sont effectuées **au moins une fois par jour** sur les réseaux sociaux.



2.5. Réaliser et diffuser un bulletin semestriel d'information sur la coopération et la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté

Dans la continuité du travail mené par le CERCOOP F-C, BFC International a poursuivi la publication d'un bulletin d'information semestriel sur la coopération et la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté. Le bulletin du CERCOOP F-C, intitulé « Un œil sur... », a ainsi été repensé en cohérence avec l'ensemble des actions de communication et la nouvelle charte graphique de Bourgogne-Franche-Comté International. **Le semestriel "Interfaces" a vu le jour à l'automne 2017, laissant la place à une nouvelle maquette mais avec des objectifs similaires à l'ancien bulletin de liaison :**

- **Proposer une réflexion et une analyse sur la coopération et la solidarité**

internationale, le développement local et le développement durable, et le témoignage d'acteurs divers et variés engagés dans ce domaine ;

- En complémentarité des autres outils de communication de BFC International, **valoriser et mettre en lumière les initiatives menées par les acteurs du territoire et les dynamiques régionales** dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale.

L'année de fusion des deux associations ayant engendré une hausse des activités, un seul semestriel a été publié à **350 exemplaires en 2017** (édition automne-hiver). **Son dossier central a été consacré au Burkina Faso et la Bourgogne-Franche-Comté.**

Interfaces comprend un dossier central thématique, des informations techniques d'aide au montage de projet, l'expression libre d'acteurs et la présentation d'initiatives innovantes ou réussies.

Le nom "Interfaces" a été choisi pour sa connotation positive reliée aux échanges, à la communication entre les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale mais également pour sa définition même, synonyme de relation. Ainsi Interfaces est doté d'un design épuré avec plus de pages et donc d'acteurs mis en valeurs à travers leurs expériences innovantes et réussies, d'outils et de témoignages.

Les anciennes éditions du semestriel "Un œil sur..." sont disponibles en consultation et téléchargement sur le site internet.



2.6. Promouvoir et représenter le réseau BFC International et les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale du territoire régional

2.6.1. Rencontres locales, régionales et nationales

Tout au long de l'année, l'équipe technique et les administrateurs de BFC International ont représenté l'association dans diverses manifestations locales et régionales.

BFC International a participé à plusieurs dizaines d'évènements en région au fil de l'année (Assemblée générales, colloques, rencontres organisés par les membres, partenaires, collectivités, etc.). Le réseau a également effectué **17 interventions sur les sollicitations de partenaires de Bourgogne-Franche-Comté, auprès de 234 personnes**, pour promouvoir BFC International, présenter ses activités ou plus largement les enjeux de la coopération et de la solidarité internationale.

À l'échelle **nationale**, BFC International participe tout au long de l'année à différents évènements phare, tels que (liste non exhaustive) :

- Assemblée générale du réseau RITIMO, en janvier 2017 à Paris ;
- Jury des Dotations de l'Agence des micro-projets (sessions de printemps et d'automne) ;
- Rencontres de l'AFCCRE sur la mobilisation des collectivités territoriales, le 5 juillet à Paris ;
- Forum de Cités-Unies France, les 9 et 10 octobre à Paris ;
- Réunions de travail pour la réalisation du nouveau CIT de l'AFD, à Paris ;
- Journées des postes Fonjep les 10 mars et 10 octobre à Paris ;

- Réunion « Bilan et perspectives de demain » de l'Agence des micro-projets, le 6 décembre au siège de l'AFD à Paris,
- Rencontre du programme CAAC (Coopérer entre acteur du changement), du CFSI, à Paris ;
- Participation à la restitution du Projet européen de mobilité internationale des jeunes IVO4all à Bruxelles le 6 juin et aux Journées européennes du développement les 7 et 8 juin ;
- Participation aux comités techniques JSI-VVV/SI, à Paris ;
- Commission Nationale pour la Coopération Décentralisée (CNCD), le 9 juillet à Paris ;
- Rencontres nationales du Festival des Solidarités et Alimentterre ;
- Rencontres annuelles du F3E les 4 et 5 décembre à Paris ;
- Etc.

2.6.2. Relations avec la presse locale et régionale

En 2017, les actions Bourgogne-Franche-Comté International ont directement fait l'objet d'**au moins 5 articles dans la presse**, en ligne ou papier :

- Le Bien Public, 2 février 2017, "La Bourgogne-Franche-Comté et le Sénégal main dans la main" ;
- Info Chalon (en ligne), 29 mars 2017, « Un nouveau réseau des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale pour la grande région : Bourgogne-Franche-Comté International » ;
- Infos Chalon, 27 juin 2017, "Formation d'Agitateurs de Mobilité Internationale"
- Infos Dijon (en ligne), 19 octobre 2017;
- Macommune.info, 18 novembre 2017, "La Bourgogne-Franche-Comté se met aux couleurs du Festival des Solidarités".

À noter que plusieurs articles de presse, non recensés, évoquent également les actions auxquelles BFC International est associé (en tant que partenaire, accompagnateur participants, etc.). Un travail spécifique de renforcement des liens avec la presse locale et régionale a été initié en 2017 au sein de l'équipe salariée.



PARTIE 3. ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS ET RENFORCER LEURS CAPACITÉS



3.1. Accueillir, orienter et accompagner des porteurs de projets

3.1.1 Soutien informel

L'accompagnement informel des acteurs se fait au quotidien à travers des demandes d'informations brèves et ponctuelles, via des courriels, des appels téléphoniques ou des échanges informels lors de rencontres. Celles-ci peuvent concerner la recherche de contacts, la possibilité de partir à l'étranger pour les jeunes ; l'identification de personnes ressources pour intervenir dans des rencontres, les stages et emplois, les possibilités de financement existantes, les questions techniques, les questions liées à la gestion des associations (statuts, obligations, demande de rescrit fiscal, etc.).

Ces demandes sont difficilement comptabilisables, toutefois, en moyenne, **plusieurs dizaines de sollicitations sont reçues chaque semaine par BFC International**, ce qui constitue une part non négligeable de l'action d'accompagnement.

Comme les années précédentes, **les pics de sollicitations sont atteints entre les mois de janvier et avril et aussi entre septembre et novembre** car ce sont, pour la première, une période de dépôt de demande de subventions auprès collectivités territoriales (Région Bourgogne-Franche-Comté, des Conseils départementaux du Territoire de Belfort et du Jura, et de la Ville de Besançon) et pour la seconde, une période de retours de missions conduisant à l'élaboration de nouveaux projets.

Cet accompagnement ponctuel débouche en général sur un soutien technique et méthodologique, donc en ingénierie de projet.

3.1.2. Soutien en ingénierie de projet

En 2017, **246 rendez-vous individuels** d'appui-conseil ont été organisés par BFC International, mobilisant **285 personnes**, dont :

- 76 du Doubs ;
- 72 de Côte d'Or ;
- 31 de Saône et Loire ;
- 26 du Jura ;
- 21 du Territoire de Belfort ;
- 20 de la Nièvre ;
- 19 de la Haute-Saône ;
- 16 de l'Yonne ;
- 17 d'autres Départements.

Les porteurs de projets accompagnés sont très largement issus du secteur associatif (75%), toutefois **32 demandes ont été exprimées par des porteurs non affiliés à une organisation, soit 13% de l'ensemble des sollicitations**. Les autres demandes (12%) se répartissent entre personnes issues des collectivités territoriales, EPCI et des institutions (notamment des enseignants).

Les thématiques de projets accompagnés les plus récurrentes sont :

- L'éducation et la formation (43 accompagnements) ;
- La mobilité jeunesse et le volontariat (27 accompagnements) ;
- L'eau et l'assainissement (19 accompagnements) ;
- Viennent ensuite la santé, l'agriculture, l'éducation à la citoyenneté mondiale (hors "Tandems Solidaires", etc.) ou la culture (moins de 15 accompagnements).

À noter que les domaines d'interventions sont très variés et aussi souvent interconnectés.

À titre de comparaison, l'évolution des sollicitations lors des dernières années est la suivante :

	2013	2014	2015	2016	2017*
CERCOOP Franche-Comté	92	40	110	125	246
Bourgogne Coopération	80	87	72	69	
TOTAL	172	127	182	194	

* : année de création de BFC International

Le nombre d'accompagnement effectué en 2017 a dépassé largement la somme des accompagnements réalisés les années précédentes par le CERCOOP Franche-Comté et Bourgogne Coopération. Aussi, **la création de BFC International a engendré une augmentation nette du nombre d'accompagnement en ingénierie de projet de 27% en une année.**

De manière générale, le degré d'appui varie selon qu'il s'agisse d'un soutien ponctuel ou d'un travail de fond. Toutefois, parmi les demandes, les motifs principaux d'accompagnement sont les suivants :

- Réaliser une demande de subvention (identifier les bailleurs potentiels, réaliser une relecture critique d'un dossier de demande de subvention, élaboration d'un plan de financement, etc.) ;
- Préparer une visite ou une action sur le terrain ;
- Lever des difficultés dans la mise en œuvre d'un projet ;
- Élaborer des documents administratifs et conseiller sur les aspects juridiques et techniques de la coopération internationale ;
- Préparer l'accueil de la visite de partenaires en Bourgogne-Franche-Comté ;
- Créer une association de solidarité internationale ;
- Élaborer un projet (structurer l'idée initiale, planifier son action, identifier des partenaires, etc.) ;
- Pour les jeunes, s'engager en solidarité internationale et pour les personnes actives, se reconverter dans le domaine de la coopération internationale.

Les demandes de soutien sont donc très hétérogènes et dépendent beaucoup des compétences des porteurs de projet ou encore des attentes, des fonctionnements et expériences des acteurs qui sont très divers.

De manière générale, durant le temps d'accompagnement du porteur de projet nous tâchons de les inciter à favoriser les synergies, la complémentarité et la cohérence de leurs actions avec celles existantes au niveau local, régional et national.

La méthodologie d'accompagnement employée :

- **Des rendez-vous individualisés** : le volet accompagnement en ingénierie de projet implique la mise en place de réunions de travail avec les porteurs allant de 45 minutes à 2 heures en fonction des attentes et du nombre de personnes reçues, lors de rendez-vous pris à l'avance.
- **Des ressources transmises aux porteurs de projets** : BFC International remet ou envoie systématiquement par courriel, à la demande des acteurs reçus en accompagnement, des documents complémentaires et des outils utiles pour la réussite de leurs projets.
- **Un suivi dans la durée** : l'accompagnement des porteurs de projets s'effectue dans la durée et ne se résume pas à un rendez-vous unique, il peut nécessiter plusieurs rencontres de travail.
- **Une mise en relation avec les acteurs du territoire** : la relation directe dans le cadre de cette mission permet de mieux connaître les acteurs et de renforcer le travail de mise en réseau en région. Il permet d'entrer en contact avec de nouveaux acteurs, d'en impliquer d'autres dans la vie du réseau, à travers les groupes de travail et les temps d'information et d'échanges ou de les diriger vers des dispositifs déjà existants animés.
- **Vers un renforcement de la mesure des résultats** : afin de permettre la mesure objective des résultats et de l'effet « réseau » dans sa globalité sur la qualité des projets, une évaluation pourrait permettre de mieux mesurer l'impact des actions menées.

3.1.3. Appui au développement de dynamiques collectives structurantes à l'échelle locale et régionale

Dans le cadre de son action d'accompagnement, BFC International soutient ou s'associe à des dynamiques locales qui ont un impact fort et qui impliquent une dynamique de territoire.

Parmi les principaux projets, sans que cette liste ne soit exhaustive, auxquels le réseau a contribué en 2017 :

- Participation au comité de pilotage des **Assises régionales de la solidarité internationale de la Région Bourgogne-Franche-Comté**, sur le thème des Objectifs de Développement Durable en partenariat avec le Comité 21, le 4 décembre 2017 à Dijon ;
- Le Festival **Village d'Asie** à Audincourt en septembre 2017 ;
- La **Caravane de la Francophonie** organisé par la Maison des jumelages et de la Francophonie de la Ville d'Auxerre en novembre 2017 ;
- Le **Festival du Cinéma Africain** organisé par le Club Unesco Dijon et environ en partenariat avec le Cinéma Desvoges à Dijon (réalisé en 2018) ;
- **Le Festival Afrik'au cœur**, organisé de façon biannuelle par le Collectif du même nom à Auxerre (89) et environs. La prochaine édition aura lieu en 2018 et le réseau BFC International est associé à la préparation de la manifestation ;
- **La Campagne ALIMENTERRE** coordonnée en région Bourgogne-Franche-Comté par l'association RéCiDev, basée à Besançon. En 2016, la campagne était coordonnée, en Bourgogne, par le réseau Bourgogne Coopération. Dans le cadre du processus de fusion, il a été convenu que RéCiDev anime cette campagne à l'échelle régionale tandis que le réseau BFC International se concentrerait sur le Festival des Solidarités. BFC International a ainsi accompagné RéCiDev dans le développement et la coordination de la campagne à l'échelle de la grande région, en participant notamment au Comité de pilotage de la manifestation ;
- Etc.



3.2. Animer des permanences d'appui-conseil des porteurs de projets sur les territoires

Dans la continuité de son action d'accompagnement, BFC International s'est fixé pour objectif de décentraliser son activité au moyen de permanences d'appui-conseil individualisé sur les différents territoires de la région Bourgogne-Franche-Comté.

L'objectif de cette démarche est de **permettre à BFC International d'être au plus près des porteurs de projets et de faciliter leur accès aux services et outils** de l'association.

Pour la première année, **22 personnes** ont été accompagnées dans le cadre de **9 permanences d'appui-conseil qui se sont tenues** sur les territoires suivants :

Dates des permanences	Lieux	Nombre de personnes
03/03/2017	Dijon	3
09/03/2017	Chalon-sur-Saône	2
14/03/2017	Auxerre	2
22/03/2017	Nevers	4
05/09/2017	Besançon	3
05/09/2017	Dijon	1
06/09/2017	Belfort	2
06/09/2017	Auxerre	3
12/09/2017	Chalon-sur-Saône	2
	TOTAL	22

Lorsque le nombre de rendez-vous sollicité n'est pas important, il est à noter que le déplacement sur le territoire est mis à profit pour prendre contact avec des partenaires spécifiques. En 2018, les permanences dans les Départements où BFC International n'a pas de locaux seront privilégiées car l'accueil peut être fait tout au long de l'année à Dijon et à Besançon.



3.3. Animer et coordonner un programme régional de formation

3.3.1. Une offre complète de formation sur l'ensemble du territoire régional

Tout au long de l'année, BFC International propose **des journées de formation pour renforcer les compétences des acteurs sur des thématiques spécifiques**. Plusieurs formations sont internalisées (conçues et animées par l'équipe technique de BFC International), certaines s'appuient sur des prestataires extérieurs lorsque cela s'avère nécessaire.

En 2017, **25 formations ont été organisées mobilisant 256 participants**. La répartition par départements est la suivante :

- 8 journées de formations en Côte d'Or ;
- 8 dans le Doubs ;
- 2 dans l'Yonne ;

- 2 dans le Jura ;
- 2 dans le Territoire de Belfort ;
- 1 en Saône et Loire ;
- 1 en Haute-Saône ;
- 1 dans la Nièvre.

Liste des formations organisées en 2017 :

Date	Lieux	Thème	Partenaires	Participants	Département
24/01/2017	Dijon	Initiation à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale	Alterre BFC	19	Côte d'Or
25/01/2017	Dijon	Conduire un "Tandem Solidaire"	Académie de Dijon	23	Côte d'Or
22/02/2017	Besançon	Concevoir et monter un projet de coopération et solidarité internationale	Agitateurs de mobilité	8	Doubs
01/03/2017	Besançon	Établir un budget prévisionnel et rechercher des financements	Agence des Micro-Projets	7	Doubs
03/03/2017	Besançon	Comment rédiger ma demande de financement auprès d'une collectivité	Ville de Besançon	9	Doubs
08/03/2017	Besançon	Développer et conduire un partenariat dans un projet de coopération et solidarité internationale	Agence des Micro-Projets	8	Doubs
05/04/2017	Dijon	Conception de projets sur l'accès à l'eau et à l'assainissement	pS-Eau	8	Côte d'Or
11/04/2017	Besançon	Mobilité internationale : Citoyenneté et Volontariat	Agitateurs de mobilité	5	Doubs
19/04/2017	Auxerre	Mobilité internationale : Citoyenneté et Volontariat	Agitateurs de mobilité	8	Yonne
20/04/2017	Vesoul	Mobilité internationale : Citoyenneté et Volontariat	Agitateurs de mobilité	12	Haute-Saône
02/05/2017	Nevers	Mobilité internationale : Citoyenneté et Volontariat	Agitateurs de mobilité	9	Nièvre
09/05/2017 16/05/2017	Besançon	Coopérer entre associations (2x3 heures)	Centre 1901	5	Doubs
06/06/2017	Dijon	Mobilité internationale : Citoyenneté et Volontariat	Agitateurs de mobilité	8	Côte d'Or
20/06/2017	Saint Claude	Mobilité internationale : Citoyenneté et Volontariat	Agitateurs de mobilité	8	Jura
23/06/2017	Chalon-sur-Saône	Mobilité internationale : Citoyenneté et Volontariat	Agitateurs de mobilité	11	Saône et Loire
19/09/2017	Besançon	Sensibiliser à l'égalité Femmes Hommes, dans le cadre du Festisol	RéCiDev	12	Doubs
26/09/2017	Besançon	Communiquer sur la coopération internationale	-	7	Doubs
27/09/2017	Dijon	Communiquer sur la coopération internationale	-	5	Côte d'Or
20/10/2017	Belfort	Mobilité internationale : Citoyenneté et Volontariat	Agitateurs de mobilité	12	Territoire de Belfort
8/11/2017	Belfort	Mener une action d'ECM dans le cadre des Tandems Solidaires	Académie de Besançon	19	Territoire de Belfort
15/11/2017	Lons-le-	Mener une action d'ECM dans le	Académie de	11	Jura

	Saunier	cadre des Tandems Solidaires	Besançon		
29/11/2017	Dijon	Mener une action d'ECM dans le cadre des Tandems Solidaires	Académie de Dijon	21	Côte d'Or
6/12/2017	Dijon	Suivi et évaluation d'un projet de coopération et solidarité internationale	Agence des Micro-Projets	7	Côte d'Or
7/12/2017	Dijon	Mise en œuvre d'un projet de coopération et solidarité internationale	Agence des Micro-Projets	10	Côte d'Or
13/12/2017	Avallon	Mener une action d'ECM dans le cadre des Tandems Solidaires	Académie de Dijon	4	Yonne
TOTAL				256 participants	

L'année 2017 a été particulièrement riche en terme de formations. **8 sessions de la formation "Mobilité internationale : citoyenneté et volontariat"** ont notamment été proposées en partenariat avec la Plateforme Agitateurs de mobilité, animée par le CRIJ de Franche-Comté. Cette formation a été conçue et animée par BFC International. Tous les départements de la Région Bourgogne-Franche-Comté ont ainsi pu bénéficier de cette formation.

3.3.3. Une Commission "Formation et Accompagnement" pour renforcer l'efficacité et l'impact des actions menées

Mise en place par le Conseil d'administration de BFC International, la Commission « Formation et accompagnement » a pour objectif principal d'**aider à la définition des orientations de BFC International et de renforcer l'efficacité et l'impact des actions**. Elle répond au besoin de favoriser une démarche participative et vise plus spécifiquement à :

- Faciliter l'**échange d'information et la concertation** entre les acteurs autour de la formation et de l'accompagnement ;
- **Identifier les leviers et les opportunités** de développer la formation, identifier les besoins des acteurs (thématiques, méthodologie, formats, publics, modalités d'accès, etc.) et **faciliter la mise en place de formations communes** et d'un programme de formation régional ;
- **Concevoir et réaliser des documents de communication** à destination des acteurs du territoire autour de la formation ainsi que des outils d'aide à la décision (rapports, notes d'orientation ou tout autre document jugé utile) pour BFC International ;
- Identifier et mettre en place des **outils de suivi et d'évaluation communs** pour le renforcement des capacités des acteurs en région.

Mise en place le **19 décembre 2017**, la Commission a révélé un fort intérêt des acteurs pour cette démarche et a émis les deux principales préconisations suivantes :

- Prendre davantage en compte la **dimension européenne de la coopération internationale** dans le travail d'accompagnement et de formation ;
- Tendre **vers la réalisation d'un projet régional, à la fois stratégique et opérationnel, concerté entre les acteurs autour de la formation** à la coopération et à la solidarité internationale, intégrant notamment la formation professionnelle.

Le compte-rendu détaillé de la Commission est disponible sur le site Internet de BFC International. Elle se réunira environ 2 fois par an.



3.4. Accompagner les collectivités territoriales et les institutions dans la mise en place et/ou l'animation de leurs politiques publiques (appels à projets, dispositifs, projets, etc.)

3.4.1. Objectifs poursuivis auprès des collectivités et des institutions

BFC International travaille au quotidien en étroite collaboration avec les agents et les élus des collectivités territoriales et des institutions de la région pour :

- Favoriser et faciliter l'engagement de leur organisation dans la coopération et la solidarité internationale, soutenir et conseiller les collectivités et institutions qui en font la demande dans leurs projets respectifs ;
- Encourager la mutualisation des actions et les synergies avec les autres acteurs du territoire ;
- Favoriser les échanges et la mise en place de cadres harmonisés (appels à projets, dispositifs, etc.) pour l'appui financier publics aux initiatives des acteurs des territoires ;
- Accompagner les collectivités territoriales et institutions dans la recherche de personnes ressources ou experts en et hors région ;
- Informer et sensibiliser les collectivités territoriales et les institutions du rôle fondamental qu'elles peuvent jouer dans le domaine de la solidarité internationale (appui à la bonne gouvernance, transfert de compétences, diplomatie des territoires, etc.) de la législation en vigueur de l'AECT ;
- Sensibiliser et fédérer les populations de leur territoire, en partenariat avec les associations de solidarité internationale, autour des enjeux de l'ouverture à l'international et de l'internationalisation de leur territoire, et plus largement de l'éducation active à la citoyenneté mondiale ;
- Capitaliser et valoriser les expériences d'action internationale portées par les collectivités et institutions du territoire, et celles des acteurs avec qui elles travaillent.

3.4.2. Approche et méthode de travail avec les collectivités et les institutions

BFC International répond aux sollicitations de toutes les collectivités territoriales et institutions du territoire régional, qu'elles soient ou non membres du réseau. Si la collectivité territoriale ou l'institution exprime le besoin de bénéficier des services et outils de l'association, il lui est proposé d'adhérer et de s'acquitter d'une cotisation.

Si cela s'avère nécessaire, BFC International propose aux collectivités territoriales ou regroupements de **formaliser leur partenariat par la voie d'une contractualisation** afin de définir, entre autres, les objectifs, les engagements, les résultats attendus et les modalités. À partir d'un modèle type de contrat d'objectifs et de moyens, BFC International accompagne la collectivité ou l'institution contractante afin de répondre à ses attentes et s'adapte à ses spécificités en termes d'actions et d'approches.

Pour le cas spécifique d'un projet sur lequel BFC International intervient au-delà de ses missions de base pour **co-coordonner ou piloter une action**, le conventionnement est nécessairement proposé afin de fixer et délimiter le cadre de partenariat lié à l'action entreprise, tout en donnant des indications sur les objectifs, les activités, les moyens, en particulier financiers, et les modalités de mise en œuvre.

3.4.3. Appui à la mise en œuvre des dispositifs de soutien financier aux associations et partenariat avec les collectivités territoriales et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

BFC International travaille en étroite collaboration avec les **Conseils départementaux du Jura et du Territoire de Belfort et la Ville de Besançon** dans la mise en place et/ou l'exécution de leur dispositif d'appui financier aux associations (appels à projets) de solidarité internationale. Dans cet esprit, des travaux sont en cours pour mettre en place un appel à projets avec la **Ville de Dijon, à l'échelle de la métropole**.

BFC International **diffuse aux acteurs les informations concernant ces dispositifs** via ses outils de communication, **accompagne méthodologiquement les acteurs dans le montage de leur dossier de demandes de subvention et de rendu final** (cf. parties précédentes). Il propose également des formations et ateliers d'appui-conseil collectifs pour l'élaboration des demandes de subvention et la rédaction des comptes rendus mais aussi des rendez-vous personnalisés, pour renforcer leur compréhension des dispositifs et leurs compétences et capacités en conduite de projets de coopération internationale.

Dans le cadre du processus d'examen des dossiers de demande de subvention, **BFC International est également sollicité par les collectivités pour donner un avis technique consultatif, sur la base d'une grille de critères** (non exhaustifs) **pertinents d'analyse de la qualité des projets**. On retrouve notamment la **justification du projet, l'ancrage local, la pertinence, la cohérence, la viabilité (durabilité) notamment financière et organisationnelle, le partenariat, le budget (efficacité, plan de financement...)** et les actions sur le territoire ici en France. Aussi, sur demande des collectivités membres et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, BFC International propose pour chaque projet déposé un **avis technique motivé et argumenté par écrit sur 2 à 3 pages**. La grille des critères est évolutive afin d'intégrer les nouvelles propositions de critères des collectivités.

Ainsi en 2017, BFC International a étudié **33 dossiers pour des avis techniques** qui restent consultatifs (aide à la décision sur la qualité technique du dossier) :

- **10 dossiers** (10 dossiers en 2016, 14 en 2015) pour la Délégation de Besançon de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre de la convention de partenariat qui la lie BFC International depuis 2014 ;
- **10 dossiers** (11 dossiers en 2016, 18 en 2015) de demande de subvention pour le Conseil départemental du Jura ;
- **10 dossiers** (11 en 2016, 11 en 2015) de demande de subvention pour la Ville de Besançon ;
- **3 dossiers** (2 dossiers ont été étudiés en 2016, 3 en 2015) de demande de subvention pour le Conseil départemental du Territoire de Belfort.

En 2017, BFC International n'a pas donné d'avis consultatifs sur fiche pour le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté. Toutefois, BFC International a eu à répondre à de nombreuses interrogations sur les dossiers d'acteurs déposés auprès de la Région.

BFC International a été invité comme observateur pour répondre, le cas échéant, aux questions techniques relatives à ses avis consultatifs lors des comités de pilotage techniques ou commissions de proposition des subventions aux associations du Conseil Départemental du Jura (15 mai 2017).

Dans le cadre de ces avis, des échanges très réguliers ont eu lieu entre BFC International et les agents des collectivités territoriales concernées.

3.4.4. Appui à la mise en en réseau et à l'harmonisation des politiques publiques de coopération et de solidarité internationale en région

Après une harmonisation des documents des appels à projets (règlements, formulaires de dépôts et de rapports d'activités et financier des projets soutenus) en 2013 en Franche-Comté, un groupe de travail fut mis en place et se réunit depuis au moins une fois par an pour faire le bilan et apporter des améliorations, si nécessaire, aux documents produits en commun sous l'impulsion de BFC International.

En 2017, suite à une réunion de bilan-perspectives organisée le 25 octobre 2016 par le CERCOOP F-C et Bourgogne Coopération, à Besançon, **un groupe de travail régional "Collectivités territoriales et institutions" a été programmé pour le 25 janvier 2018 à Dijon**. Il a été ouvert à toutes les collectivités territoriales et institutions de la région Bourgogne-Franche-Comté, avec qui BFC International échange au cours de l'année.

L'harmonisation envisagée ne signifie pas une uniformisation car chaque collectivité préserve ses spécificités et ses objectifs. Ce processus permet de faciliter l'accompagnement des acteurs associatifs dans leur démarche de professionnalisation et d'amélioration de la qualité de leurs actions. Par ailleurs, il permet aux collectivités n'ayant pas de dispositifs d'appui aux associations de bénéficier de l'expertise des collectivités déjà engagées. Les outils élaborés sont à leur disposition sur demande. Chaque collectivité est libre d'utiliser les documents ou pas de manière complète ou partielle dans le cadre de son appui financier auprès des acteurs de son territoire.

3.4.5. Développement et renforcement de l'appel à projets "Tandems Solidaires" au sein des politiques publiques

BFC International a accompagné les collectivités territoriales du Département du Jura, du Département du Territoire de Belfort, de la Ville de Belfort dans l'animation de leurs appels à participation "Tandems Solidaires", permettant la prise en charge de leur part, d'une somme forfaitaire de 500 € pour la mise en place d'actions d'éducation à la citoyenneté mondiale versée aux établissements scolaires. En parallèle, **BFC International a accompagné la Région Bourgogne-Franche-Comté à la mise en place de ce même appel à projets "Tandems Solidaires"**, intégré au sein de l'appel à projets déjà existant "Solidarité internationale". Ce travail a conduit à la rédaction d'un règlement d'intervention et à la mise en place d'un dossier de dépôt de projet, en collaboration avec les académies de Dijon et de Besançon, coordonné par BFC International.

Cette évolution majeure pour le dispositif présente de nombreux avantages :

- Elle permet à BFC International de ne plus supporter les coûts liés à la prise en charge des activités des Tandems, comme le faisait Bourgogne Coopération auparavant ;
- Le montant de la prise en charge est passé de **200 à 500 € pour tous les Tandems de l'ex Région Bourgogne, soit une augmentation de 150% de l'appui financier** ;
- Dans les territoires où des collectivités étaient déjà engagées (Jura, Territoire de Belfort), le nombre de Tandems augmente sans engagement financier supplémentaire pour elles ;
- Le dispositif acquiert une véritable dimension régionale, grâce au positionnement de la Région Bourgogne-Franche-Comté (facilitant la péréquation) et une dimension multi-acteurs, permettant à des collectivités de différentes échelles de s'engager selon leurs compétences, conjointement avec des académies de Dijon et de Besançon et avec la coordination de BFC International ;
- De manière générale, elle permet au nombre de bénéficiaires d'augmenter sur l'ensemble du territoire régional.

Cette dynamique répond pleinement à la volonté d'**intégrer la coopération et la solidarité internationale au sein des politiques publiques**, et plus particulièrement dans ce cas, l'éducation à la citoyenneté mondiale. Le dispositif est présenté de façon plus détaillée dans la partie 6 de ce rapport d'activités.

3.4.6. Appui à la conduite d'une mission de terrain d'évaluation des projets soutenus par la Région Bourgogne-Franche-Comté au Burkina-Faso

Du 5 au 12 octobre 2017, des représentants de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de BFC International se sont rendus au Burkina Faso, dans le cadre d'une délégation conduite par M. Hicham BOUJLILAT, Conseiller régional délégué et Président de BFC International avec la participation de Mme Émilie CASTEL, chargée de mission Coopération et solidarité internationales et en présence de M. Ousmane SYLL, Directeur de BFC International.

Les objectifs de la mission étaient pour BFC International de :

- **Faciliter l'évaluation sur le terrain**, par la collectivité des projets de développement menés par des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté et soutenus financièrement par la Région.
- Développer et renforcer les partenariats entre la Région Bourgogne-Franche-Comté, et plus largement les acteurs de son territoire, avec des institutions et associations tels que : Programme national du volontariat burkinabé, France Volontaires, Ambassade de France, Région Centre, Région Centre Nord, Agence CORADE, etc.

La **visite de 4 projets**, situés dans des zones d'intervention différentes et portant sur diverses thématiques (eau et assainissement, éducation, insertion professionnelle de jeunes handicapés et déficients intellectuels, agriculture) et les échanges avec les partenaires locaux, les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté présents sur place et les bénéficiaires ont permis de :

- Confirmer l'importance du choix du partenaire ;
- Confirmer la nécessité d'une implication de l'ensemble des parties (partenaires du Nord et du Sud) dans l'élaboration, la réalisation et le suivi d'un projet) ;
- Illustrer l'adéquation entre les besoins exprimés et les actions menées ;
- Attester des bénéfices réciproques de tels projets et de la nécessité de renforcer les échanges d'expériences ;
- Démontrer leurs impacts positifs sur les populations concernées ;
- Mettre en exergue leur contribution aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et plus largement leur impact en termes de lutte contre la pauvreté, d'autonomisation des femmes, d'égalité femme/homme, d'amélioration des conditions d'accès à l'éducation, à l'eau et à l'assainissement et de protection de l'environnement.
- Cette mission a également permis d'ouvrir de réelles perspectives de démultiplication des échanges de jeunes en service civique à l'international entre le Burkina Faso et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Cette mission a mis en évidence **l'apport du réseau BFC International dans l'évaluation de projets sur le terrain, financés par la Région Bourgogne-Franche-Comté** (expertise technique, etc.) mais ouvre également des perspectives pour renforcer son travail d'accompagnement. Le travail d'évaluation sur le terrain facilite notamment :

- L'articulation des initiatives des acteurs et des activités de BFC International ;
- La mise en relation entre les acteurs régionaux et internationaux ;
- Une meilleure connaissance des enjeux rencontrés par les acteurs sur le terrain ;
- Le renforcement des partenariats de BFC International à l'international.

Il sera intéressant de poursuivre ce travail, de le démultiplier ou de le mutualiser avec d'autres collectivités territoriales du territoire régional.

3.4.7. Un accompagnement quotidien auprès de toutes les collectivités territoriales et les institutions qui en font la demande

Au total, des représentants de **21 collectivités territoriales ou regroupements et de 2 Établissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC)** ont été rencontrés ou accompagnés tout au long de l'année 2017 :

- **Région Bourgogne-Franche-Comté ;**
- **Ville de Dijon (21) ;**
- **Ville de Besançon (25) ;**
- **Ville de Belfort (90) ;**
- Ville de Montbéliard (25) ;
- Ville de Quetigny (21) ;
- Ville d'Auxerre (89) ;
- Ville de Nevers (58) ;
- Ville de Mâcon (71) ;
- Ville de Lons-le-Saunier (39) ;
- Ville de Chalon-sur-Saône (71) ;
- **Ville de Longvic (21) ;**
- Ville de Chenôve (21) ;
- **Département du Jura (39) ;**
- **Département du Territoire de Belfort (90) ;**
- Département du Doubs (25) ;
- Département de la Nièvre (58) ;
- **Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan (71) ;**
- Centre Intercommunal d'action sociale (CIAS) du Grand Autunois Morvan (71) ;
- Communauté de Communes Auxonne-Val-de-Saône (21) ;
- **Pays de Montbéliard Agglomération (25) ;**
- **EPCC Bibracte (71) ;**
- EPCC Cité du Mot - Prieuré de La Charité (58).

Comme détaillé plus haut, l'accompagnement apporté peut-être de nature très diverse selon les objectifs, expériences, tailles, moyens, actions locales et internationales des collectivités territoriales.

Les collectivités **en gras** sont membres de BFC International au 31/12/2017. Toutes ces collectivités se sont engagées à s'acquitter d'**une cotisation** et non, comme cela était encore le cas en 2016 pour certaines collectivités, d'une subvention.

En ce qui concerne les institutions, des **échanges sont réguliers** avec de très **nombreuses organisations** : Académie de Dijon, Académie de Besançon, réseau CANOPÉ BFC, CLA de Besançon, Lycée Hilaire de Chardonnet, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), GIP Formation Tout au Long de la Vie de l'académie de Dijon, Université de Franche-Comté, CROUS et Bibliothèque Universitaire de Besançon, Faculté de médecine de l'Université de Bourgogne (Diplôme Universitaire d'Action Humanitaire), COMUE Bourgogne-Franche-Comté, IUT de Belfort-Montbéliard, Préfecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), de nombreux établissements scolaires des deux académies, etc. Pour le détail, se référer à la partie 6.

Enfin, BFC International a participé avec les collectivités territoriales et les institutions, à **72**

réunions de travail ou des temps d'information qu'il a organisé, co-organisé ou participé à la demande la collectivité, de manière spécifique. Parmi celles-ci, et sans que cette liste ne soit exhaustive :

- Réunions de travail avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse ;
- Réunions de travail autour du projet mutualisé de coopération décentralisée "COPRA" ;
- Réunions de travail avec les académies de Dijon et de Besançon, avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Jura, le Département du Territoire de Belfort autour des "Tandems Solidaires", des rencontres régionales de l'éducation à la citoyenneté mondiale, etc. ;
- Réunion de travail autour de la réponse au troisième *Programme d'investissements d'avenir (PIA 3)* porté par la COMUE Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC) dans le cadre de l'action « *Nouveaux cursus à l'université* ». Le projet « *Réussir-Innover-Transformer-Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté* » (RITM-BFC) est élaboré par les établissements membres fondateurs de la COMUE UBFC est lauréat, avec 16 autres structures, de la première vague de cet appel à projets à hauteur d'environ 11 millions d'euros. BFC International est partenaire de ce projet ;
- Participation aux rencontres d'élaboration du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ;
- Participation aux travaux d'élaboration du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) Bourgogne-Franche-Comté 2017-2021 ;
- Participation aux rencontres d'élaboration du Schéma Régional de l'économie circulaire
- Participation au Comité de pilotage des 30 ans d'Erasmus organisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté ;
- Réunions de préparation des 60 ans du CLA de Besançon ;
- Etc.



3.5. Réaliser et diffuser des ressources pédagogiques et des fiches techniques, méthodologiques ou de capitalisation

En 2017, dans le cadre de son partenariat avec le réseau CANOPE BFC (**signature d'une convention de partenariat**), BFC International a réalisé **deux mallettes pédagogiques d'éducation à la citoyenneté mondiale** sur les thèmes suivants :

- « Lutter contre les préjugés par l'éducation à l'interculturel » (Cycles 3 et 4) ;
- « Consommation et production responsable » (Cycle 4 et lycées).

Ces mallettes recensent et présentent des **ressources pédagogiques à destination des enseignants et documentalistes des académies de Dijon et de Besançon** qui souhaitent intervenir sur ces thématiques. Pour chacune de ces mallettes, une fiche d'exploitation a été rédigée afin de guider les utilisateurs. Ces mallettes sont diffusées et disponibles dans les différents Ateliers CANOPE de la région qui en font la demande.

Ces mallettes sont également diffusées auprès des acteurs de l'éducation à la citoyenneté mondiale qui interviennent auprès des jeunes du niveau concerné. Elles sont consultables sur le site Internet de BFC International.

Par ailleurs, le groupe de travail "Education globale et citoyenneté" (présenté dans la partie 4) a initié la rédaction d'**une fiche pratique "Mettre en place un projet d'éducation à la citoyenneté mondiale en Bourgogne-Franche-Comté"** à destination de tous les porteurs de

projets de Bourgogne-Franche-Comté. Elle sera publiée en 2018.

De manière générale BFC International a identifié au cours de l'année plusieurs thèmes de fiches techniques ou de capitalisation, à la demande des acteurs, qui pourront être réalisées en 2018 :

- S'engager dans les Tandems Solidaires (plaquette publiée en mars 2018) ;
- Outils et dispositifs à destination des collectivités territoriales pour mettre en œuvre une action ou une politique publique de coopération et de solidarité internationale ;
- Accueillir ou envoyer un jeune volontaire en Service Civique à l'international et en réciprocité ;
- Etc.

BFC International continue de promouvoir et de vendre régulièrement quelques exemplaires des guides « ECSI en classe de seconde : guide pédagogique à destination des enseignants de SES dans le cadre d'un enseignement d'exploration », réalisé par Bourgogne Coopération en 2016, et le guide « Pour une éducation au développement durable et solidaire », réalisé entre autres par le CERCOOP F-C et édité par le réseau CANOPE de l'académie de Besançon (ex. CRDP).



PARTIE 4. FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU ET L'ANIMATION DU TERRITOIRE



4.1. Animer des groupes de travail régionaux multi-acteurs

4.1.1. Appel à participation auprès des membres et partenaires de BFC International

Afin de **renforcer la cohérence et l'efficacité des initiatives** de coopération et de solidarité internationale, le réseau **BFC International a invité tous ses partenaires et ses membres** à s'engager au sein d'une dynamique régionale d'échanges et de concertation, dans le cadre de groupes de travail thématiques ou géographiques via **un appel à participation diffusé en juin 2017**. Cette démarche a permis à BFC International d'identifier, suite à la fusion de Bourgogne Coopération et du CERCOOP Franche-Comté, les groupes de travail à privilégier - présentés ci-dessous - au moyen de 64 réponses.

De manière générale, les groupes de travail ont pour ambition de :

- Permettre une meilleure connaissance réciproque des différents acteurs de la coopération et de la solidarité internationale ;
- Favoriser la mise en réseau des acteurs, la mutualisation, la cohérence des initiatives et la création de synergies ;
- Favoriser l'émergence d'actions communes ou concertées, à plus ou moins long terme, et produire la connaissance nécessaire à des actions de qualité.

Les groupes de travail peuvent conduire à des rencontres de différentes formes (réunions de travail, temps d'information et d'échanges, conférences, etc.), de durées variant de 2 h à 1 journée et répondent à des objectifs spécifiques fixés par les acteurs du groupe.

4.1.2. Groupes de travail thématiques et géographiques actifs

Les réponses à l'appel à participation ont conduit à l'organisation de **9 rencontres de 6 groupes de travail, réunissant au total 127 participants cumulés**. Les groupes de travail mis en place en 2017 ont été les suivants :

- **Groupe "Eau et assainissement"** : le groupe de travail "Eau et assainissement" s'adosse tout particulièrement au partenariat mis en place avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et à l'appel à projets conjoint entre l'Agence de l'Eau RMC et la Région Bourgogne-Franche-Comté, qui vise à accompagner l'ensemble des acteurs du bassin à la mise en place de projets de coopération internationale dans ce domaine, les associations mais aussi les collectivités territoriales et les EPCI qui peuvent utiliser le 1% Eau issu de la loi Oudin-Santini. La rencontre du groupe de travail s'est déroulée le 20 novembre 2017 à Besançon et a réuni, durant une journée, 30 participants. La journée s'est organisée en deux parties : une première consacrée aux bilans des acteurs notamment associatifs soutenus ces dernières années par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté afin d'échanger sur les retours d'expériences et perspectives en matière de coopération dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'assainissement, ainsi que sur les attentes et exigences des bailleurs ; une seconde sur les attentes des acteurs et perspectives d'actions des acteurs régionaux.

- **Groupe “Sénégal”** : réuni pour la première fois à Dijon métropole le 2 février 2017 sur une journée entière, le groupe Sénégal fut organisé par Bourgogne Coopération avec l'appui du CERCOOP F-C et s'appuie sur un nombre important d'acteurs engagés dans ce pays. La rencontre a vu la participation de 103 personnes issues de divers horizons et de toute la région Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que la participation de Mme Éveline BAUMANN (IRD), Mme Khady SAKHO NIANG (FORIM) et de Mme Penda MBOW, Ministre (Conseillère à la Présidence de la République du Sénégal). Le groupe Sénégal n'a pas donné lieu à des travaux plus ciblés en petits groupes, mais toutefois un temps d'information et d'échanges est programmé en 2018 à Dijon en partenariat avec le CCFD Terre Solidaire de Bourgogne-Franche-Comté.
- **Groupe “Burkina-Faso”** : en 2017, le groupe “Burkina-Faso” s'est réuni dans le cadre d'une journée régionale d'échanges en lien avec le projet mutualisé “COPRA” (voir partie 5), mobilisant 40 participants. Cette journée d'information, d'échanges et de réflexions a notamment vu la participation de M. Salifou Macaire OUEDRAOGO, Maire de Zimtanga, de M. Jérémie BAMBARA, Directeur de Océane Consult International (OCI), partenaires du projet mutualisé « COPRA » et notamment de la Ville de Montbéliard et du Pays de Montbéliard Agglomération, ainsi que du Consulat de Burkina Faso à Belfort. Cette journée avait plusieurs objectifs : permettre aux participants de bénéficier d'un temps d'information et d'interconnaissance, de mieux connaître le projet “COPRA”, d'avoir un retour sur les Assises nationales de la coopération décentralisée du Burkina Faso et des missions de terrain des Villes de Belfort et de Besançon, du Conseil Départemental du Territoire de Belfort et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de faire le point sur les actualités de la coopération entre la France et le Burkina Faso et pour finir, de réfléchir ensemble sur les nouvelles orientations et actions du groupe de travail Pays « Burkina-Faso » de la région Bourgogne-Franche-Comté.
- **Groupe “Niger”** : le groupe Niger mobilise moins de personnes que les autres groupes pays mais s'appuie sur des acteurs qui échangent des informations et co-construisent facilement des initiatives. En 2017, il s'est réuni deux fois, à Chalon-sur-Saône et à Lons-le-Saunier. Ce groupe préexistait en Bourgogne et s'est donc élargi à la Franche-Comté. La première rencontre organisée le 20 juin avait pour objet d'échanger autour de l'engagement de Service Civique en international et en réciprocité avec le Niger, avec notamment la présentation de la nouvelle agence nigérienne du service civique, le témoignage d'un jeune nigérien en service civique en Bourgogne-Franche-Comté et d'un jeune français ayant réalisé un volontariat de Service Civique au Niger. Elle avait aussi pour objet de présenter la collaboration entre les associations POM (39) et APPUIS (71), et d'échanger autour des perspectives du "Groupe Niger". La seconde réunion organisée le 10 octobre 2017 a permis un nouveau témoignage d'un autre jeune nigérien en Service Civique ainsi que la présentation d'un projet d'accueil de jeunes nigériens en Saône et Loire en formation longue dans l'hôtellerie et la restauration en réponse à la construction d'un grand hôtel de luxe à Niamey. Les perspectives de travail pour ce groupe sont l'éventuelle mise en place d'un projet mutualisé. M. Alain BARRIER, Président de Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger, administrateur de BFC International, est l'animateur référent de ce groupe de travail.
- **Groupe “Genre”** : le groupe Genre s'est réuni deux fois en 2017, le 11 juillet et le 15 septembre 2017. Préexistant en Bourgogne et en Franche-Comté, ce groupe a été fusionné en un seul mais la taille du territoire a rendu les déplacements plus complexes, ce qui a freiné la dynamique initiale. La réflexion engagée en 2016 sur sa stratégie et ses actions prioritaires s'est poursuivie pour l'adapter à l'échelle du nouveau territoire (comment mobiliser de nouveaux acteurs, quelles actions mettre en place, etc.). Des éléments de réflexion sur le thème régional du Festival des Solidarités « Avec les femmes du monde », ont notamment été discutés, ainsi qu'un travail de réflexion autour des formations où BFC International est engagé en tant qu'animateur (“Genre et

solidarité internationale”) ou en tant que partenaire (“Genre et Objectifs de Développement Durable, avec le réseau CANOPÉ), qui seront organisées en 2018.

- **Groupe “Education globale et citoyenneté”** : ce groupe s’inscrit dans le prolongement de groupes précédemment animés par le CERCOOP Franche-Comté, notamment le groupe « Acteurs de l'EEDD et de l'ECSI », animé avec GRAINE Bourgogne-Franche-Comté, et le groupe « Énergies, Climat, Déchets » qui s’est lui aussi concentré sur des actions d’éducation à la citoyenneté, en lien à l’association Franche-Comté Boussole et le CPIE Bresse-Jura notamment. Le souhait de BFC International est de réunir les acteurs des éducations (EDD, ECSI, droits humains, etc.) au sein d’un groupe commun de travail pour mettre en place des dynamiques partagées. La première rencontre du 19 septembre à Besançon a permis aux acteurs de faire connaissance et de dresser un état des lieux de l’éducation globale en Bourgogne-Franche-Comté. Les deux rencontres suivantes organisées en 2018, ont permis la restitution de l’évaluation des Rencontres régionales de l’éducation à la citoyenneté mondiale 2017 et l’initiation d’une fiche pratique « Quelles ressources pour s’engager dans une démarche d’Éducation à la Citoyenneté Mondiale en Bourgogne-Franche-Comté ? ». Ce groupe de travail permet par ailleurs aux acteurs d’échanger plus largement sur leurs actualités respectives. En 2018, il sera un espace privilégié pour la construction des prochaines Rencontres régionales de l’éducation à la citoyenneté mondiale organisées par le réseau.

À noter que plusieurs groupes de travail n’ont pas pu être organisés en 2017 car l’année de fusion a conduit à une augmentation globale des activités, mais sont programmés pour l’année 2018. Tout particulièrement :

- **Groupe “Collectivités territoriales et institutions”**, présenté dans la partie 3, sa première rencontre se tiendra le 25 janvier 2018 à Dijon.
- **Groupe “Maroc”** : s’appuyant sur le constat que le Maroc est le pays le plus représenté dans le répertoire en ligne des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale, BFC International organisera la première rencontre régionale géographique “Maroc” le 23 mars 2018 à Besançon.
- **Groupe “Acteurs économiques et coopération internationale”** : pour répondre au besoin de créer des ponts entre le secteur économique et les acteurs de la coopération internationale, mais également entre les stratégies de développement économique et d’export et les stratégies de coopération internationale des acteurs publics, BFC International proposera en 2018 un groupe de travail sur ce thème.
- **Groupe “Jeunesse et mobilité internationale”** : dans la continuité de la Plateforme Agitateurs de mobilité, financé par le FEJ et animé par le CRIJ, de nombreux professionnels rencontrés au cours de l’année dans le cadre de formations ont exprimés le besoin de pouvoir échanger de façon régulière au sein d’un réseau thématique “mobilité internationale” pour échanger leur expérience, bénéficier d’outils ou mener des projets collectifs.
- **Groupe “Agriculture, alimentation et souveraineté alimentaire”** : à la demande de plusieurs membres, et constatant le nombre important d’acteurs engagés sur cette question, ainsi que les enjeux
- **Groupe “Amérique Latine”** : répondant à l’ambition de BFC International de s’ouvrir davantage à d’autres continents, le groupe Amérique Latine sera organisé en 2018, s’appuyant notamment sur la dynamique impulsée par la Région Bourgogne-Franche-Comté et plusieurs organisations de l’enseignement agricole avec le Chili, mais également des acteurs engagés en Argentine, au Pérou, etc.

- **Groupe “Migrations et développement”** : dans la continuité des actions menées par le CERCOOP F-C sur la cohésion sociale et l’interculturalité, et face à des échanges plus nombreux avec les acteurs liés aux migrations (accueil de migrants, diasporas, OSIM, etc.) et aux nombreux projets menés dans ce domaine (site Migrations, recueil de parcours de migrants, Festivals, États généraux des migrations, etc.), BFC International prévoit l’organisation d’un groupe sur ce thème en 2018.

Au total, ce sont donc **13 thématiques qui ont été identifiées par les acteurs** comme particulièrement intéressantes à approfondir.

Liste des groupes de travail organisés en 2017 :

Date	Lieu	Thème	Format	Participants	Départements
03/02/2017	Dijon	Sénégal	Journée	103	Côte d'Or
20/06/2017	Chalon sur Saône	Niger	Demi-journée	11	Côte d'Or
11/07/2017	Dole	Genre	Demi-journée	5	Jura
15/09/2017	Dole	Genre	Demi-journée	5	Jura
19/09/2017	Besançon	Education globale et citoyenneté	2 h	13	Doubs
10/10/2017	Lons le Saunier	Niger	Demi-journée	11	Jura
17/11/2017	Besançon	Burkina Faso	Journée	40	Doubs
20/11/2017	Besançon	Eau et assainissement	Journée	30	Doubs
TOTAL				127 participants	

4.1.3. Comités de pilotages

De façon transversale à toutes les activités présentées dans ce rapport, **BFC International anime également différents comités de pilotages régionaux liés à des projets spécifiques.** BFC International en a organisé 9 en 2017. Ils sont rappelés dans le tableau ci-dessous (les activités les concernant sont présentées dans la partie 5) :

Dates	Lieux	Thèmes des comités de pilotages	Participants	Départements
20/01/2017	Besançon	Projet COPRA	9	Doubs
09/02/2017	Besançon	Festival des Solidarités	10	Doubs
04/04/2017	Besançon	Projet COPRA	8	Doubs
05/05/2017	Dijon	Étude sur l'engagement de Service Civique à l'International et en Réciprocité	10	Côte d'Or
01/06/2017	Dole	Festival des Solidarités	14	Jura
07/07/2017	Montbéliard	Projet COPRA	9	Doubs
13/09/2017	Beaune	Festival des Solidarités	12	Côte d'Or
15/09/2017	Dijon	Étude sur l'engagement de Service Civique à l'International et en Réciprocité	10	Côte d'Or
15/12/2017	Dijon	Étude sur l'engagement de Service Civique à l'International et en Réciprocité	9	Côte d'Or

À noter qu’il a été convenu de mettre sur pied en 2018 un nouveau comité d’orientation pour l’animation du dispositif “Tandems Solidaires” à l’échelle régionale.



4.2. Animer des temps d'information et d'échanges

Les temps d'information et d'échanges (TIE) visent à **transmettre aux acteurs du territoire une information spécifique et ciblée**. Ils s'organisent généralement en partenariat avec une organisation qui propose un outil, un service, un financement. Les TIE peuvent être croisés avec les thématiques des groupes de travail mentionnés plus haut. S'ils s'appuient sur une information précise à transmettre, ils sont toujours accompagnés de temps de discussion et de débats avec les participants.

En 2017, **7 temps d'information et d'échanges ont été organisés, mobilisant 67 participants** sur l'ensemble du territoire régional.

Date	Lieux	Thème	Partenaire	Participants	Département
26/09/2017	Dijon	Financements participatifs	Ulule	5	Côte d'Or
27/09/2017	Besançon	Financements participatifs	Ulule	4	Côte d'Or
23/02/2017	Dijon	Présentation des dotations de l'Agence des Micro-Projets	Agence des Micro-Projets	17	Côte d'Or
01/03/2017	Besançon	Présentation des dotations de l'Agence des Micro-Projets	Agence des Micro-Projets	10	Doubs
05/04/2017	Besançon	Latrines Ecosan	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse pS-Eau	8	Doubs
08/06/2017	Besançon	Financer son chantier jeunes international AàP JSI-VVV/SI	FONJEP	9	Doubs
28/09/2017	Dijon	Financer son chantier jeunes international AàP JSI-VVV/SI	FONJEP	12	Côte d'Or
TOTAL				67 participants	



4.3. Organiser de rencontres régionales d'échanges et de concertation

BFC International organise des rencontres à dimension régionale pour réunir l'ensemble des acteurs, valoriser les initiatives innovantes et proposer des réflexions de fond autour de la coopération et de la solidarité internationale.

4.3.1. Rencontres régionales de l'éducation à la citoyenneté mondiale en Bourgogne-Franche-Comté

Initialement organisées en Bourgogne, les Rencontres pour l'éducation à la citoyenneté mondiale ont été poursuivies par BFC International. Ainsi, la 1^{ère} édition des Rencontres à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté a été organisée au **Lycée Polyvalent Clos Maire** à

Beaune (21), le 18 octobre 2017 et a réuni 68 participants.

Le réseau Bourgogne-Franche-Comté International organise ces rencontres en **partenariat avec les académies de Dijon et de Besançon** et avec le soutien du **réseau Canopé**. Ces rencontres sont l'occasion de **promouvoir la démarche et les projets d'éducation à la citoyenneté mondiale** auprès des acteurs du territoire, favoriser la mise en réseau et l'échange de pratiques.

Placée sous le thème de **“La coopération au sein des processus éducatifs”**, cette journée a proposé différents temps d'échanges et de réflexions, notamment une **conférence, des ateliers, une agora des projets d'éducation à la citoyenneté mondiale**, mettant notamment en lumière les réalisations des Tandems Solidaires, des espaces de présentation **des ressources pédagogiques et des témoignages**. En effet, lors de ces rencontres, une place toute particulière est accordée aux jeunes, premiers acteurs des projets menés sur leur territoire.

Cette journée s'adresse de manière large à toute personne actrice ou intéressée par les problématiques d'éducation à la citoyenneté : enseignants, chefs d'établissements, personnel académique de Bourgogne-Franche-Comté, acteurs de l'éducation populaire, de la coopération, de la solidarité internationale et du développement durable, représentants de collectivités territoriales de la région, étudiants de l'ESPE, élèves des Académies de Dijon et de Besançon, etc.

Généralement organisées en juin, les Rencontres ont cette année été organisées en octobre pour éviter les contraintes liées aux élections présidentielles et législatives.

4.3.2. Rencontres régionales des acteurs du Festival des Solidarités

25 participants se sont réunis le 10 mai 2017 au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté à Dijon dans le cadre de la 1^{ère} Rencontre régionale des acteurs du Festival des Solidarités. Cette rencontres, organisée auparavant en Franche-Comté, furent l'occasion de présenter le bilan de l'édition 2016 et d'échanger autour des perspectives de l'édition 2017. Elles ont également permis de décider l'installation d'un comité de pilotage régional du Festival des Solidarités à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté.

Date	Lieu	Département	Thème	Participants	Partenaires
10/05/2017	Dijon	Côte d'Or	Rencontre régionale Festival des Solidarités	25	CRID Région BFC
18/10/2018	Beaune	Côte d'Or	Rencontres régionales Éducation à la citoyenneté mondiale	68	Académie de Dijon Académie de Besançon CANOPÉ EDUCASOL
TOTAL				93	



PARTIE 5. ANIMER ET DÉVELOPPER DES PROJETS RÉGIONAUX INNOVANTS ET MULTI-ACTEURS AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



5.1. Animer et développer le dispositif régional "Tandems Solidaires" (Education à la citoyenneté mondiale en milieu scolaire)

NB : un bilan spécifique détaillé du dispositif est réalisé à part chaque année, disponible sur le site Internet de BFC International, rubrique « Tandems Solidaires ».

5.1.1. Présentation du dispositif

Le dispositif "Tandems Solidaires" permet à des élèves - de primaire, collège, lycée - de participer activement à un projet d'éducation à la citoyenneté mondiale au côté d'une association qui œuvre dans ce domaine. Il contribue à la création et au soutien technique et financier de binômes composés d'une association et d'un groupe d'élèves réunis autour d'un ou plusieurs membres de l'équipe éducative, durant une année scolaire autour d'un projet pédagogique co-construit.

Il s'inscrit en cohérence avec les directives de l'Éducation Nationale sur l'éducation au développement durable (EDD) et la mise en place des parcours citoyens au sein des établissements.

Il fait l'objet de soutiens financiers de collectivités territoriales de la région Bourgogne-Franche-Comté et de conventions avec les rectorats des académies de Dijon et de Besançon. Il est animé par le réseau régional multi-acteurs Bourgogne-Franche-Comté International.

Ce dispositif a pour **finalités** de :

- Donner les clés de compréhension des interdépendances et des inégalités dans le monde pour agir en citoyen dans un monde globalisé ;
- Explorer la dimension internationale du développement durable et faire prendre conscience de la nécessité d'agir pour construire un monde solidaire, respectueux des droits humains et de l'environnement ;
- Favoriser l'engagement des jeunes par un contact direct avec les acteurs de terrain et la pédagogie active ;
- Renforcer durablement les partenariats entre les associations et les établissements scolaires et leurs capacités à mettre en place des projets éducatifs autour de la citoyenneté mondiale.

Étapes et déroulement du dispositif :

1. Constitution d'un binôme : une association et un groupe d'élèves
2. Définition et structuration d'un projet pédagogique
3. Formations des enseignants ou référents de l'équipe éducative et des membres des associations aux enjeux et outils de l'éducation à la citoyenneté mondiale

4. Réalisation des activités
5. Valorisation et partage d'expériences

5.1.2. Edition 2016-2017

Cette année a été singulière pour le dispositif des Tandems Solidaires du fait de la fusion des réseaux "Bourgogne Coopération" et "CERCOOP Franche-Comté" qui a entraîné, de fait, une nouvelle coordination régionale du dispositif.

Six (6) départements sur huit ont vu se constituer des Tandems Solidaires sur leur territoire (Nièvre, Yonne, Saône-et-Loire, Côte d'Or, Jura et Territoire de Belfort), avec au total **27 tandems** et **946 élèves bénéficiaires**. On peut souligner l'implication pour la première fois, d'acteurs associatifs et d'établissements scolaires des départements de l'Yonne et de la Nièvre.

À l'issue de cette année scolaire, le nombre d'élèves total directement touchés depuis la création du dispositif en Bourgogne-Franche-Comté s'élève à **4246**. Les restitutions des travaux menés se faisant souvent dans l'enceinte de l'établissement le nombre d'élèves indirectement touchés en encore plus important.

L'ensemble des nouveaux participants au dispositif ont bénéficié d'une formation à la démarche d'éducation à la citoyenneté mondiale. Ainsi **4 formations départementales** ont été organisées dans l'académie de Dijon réunissant 36 participants. **Un temps de bilan à mi-parcours** a également été organisé le 12 avril pour les tandems de l'académie de Dijon réunissant 24 participants.

L'ambition du réseau pour la prochaine édition sera de proposer des formations et des temps de rencontres sur l'ensemble de la grande région académique.

5.1.3 Chantiers innovants conduits cette année

Le développement croissant du dispositif en Bourgogne-Franche-Comté et sa démultiplication sur d'autres territoires tel qu'en Occitanie, ont encouragé le réseau à capitaliser davantage sur ce dernier. Ainsi, le réseau s'est doté de **nouveaux documents de communication** et de capitalisation dans le courant de l'année 2017 : une **plaquette de présentation** du dispositif et un **recueil d'initiatives**, financés dans le cadre de l'appel à projets européen LADDER. Ces travaux ont été réalisés avec le soutien d'une volontaire en service civique accueillie au sein de BFC International, **Mme Lauriane MASSON**. Le réseau a également travaillé en collaboration avec son homologue Occitanie Coopération pour fonder une **identité visuelle commune au dispositif** et constituer un **référentiel commun de formation**.

5.1.4. Actions de communication

Dans l'optique de poursuivre l'essaimage des pratiques d'éducation à la citoyenneté mondiale en région, le dispositif a également été présenté dans le cadre de quatre réunions de bassin «Éducation au Développement Durable », mises en place au sein de l'académie de Besançon, ainsi qu'à l'ensemble des « référents internationaux » de l'académie de Dijon.

5.1.5. Perspectives et pistes d'amélioration

Plusieurs discussions en interne et avec les partenaires du dispositif ont permis d'identifier les perspectives suivantes pour 2017-2018 :

- Le soutien technique et financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour le dispositif en 2017-2018 notamment pour les lycées

- Le renforcement de la dimension partenariale du dispositif à travers la mise en place d'un comité d'orientation du dispositif avec l'ensemble des partenaires institutionnels : Académie de Dijon, Académie de Besançon, Région Bourgogne-Franche-Comté, Ville de Belfort, Département du Territoire de Belfort et Département du Jura.
- Un travail devra également être engagé afin de renforcer le lien avec le Plan Académique de Formation (PAF) afin de faciliter la participation de tous les enseignants engagés.

Les points d'amélioration suivants ont également été soulevés :

- Veiller à inviter systématiquement les élus locaux aux temps de restitution des Tandems Solidaires ;
- Au cours de la prochaine édition, les écoles primaires devront être informées en juin 2017 ;
- Anticiper la participation des enseignants aux Rencontres de l'éducation à la citoyenneté mondiale, aux formations ou au bilan à mi-parcours en les informant en amont sur les possibilités et les modalités pour obtenir un ordre de mission.



5.2. Animer et développer le dispositif "JSI-VVV/SI" du FONJEP (Chantiers de jeunes solidaires à l'international ou en réciprocité)

5.2.1. Présentation du dispositif

Les programmes Jeunesse, solidarité internationale (JSI) et Ville, vie, vacances/solidarité internationale (VVV/SI) permettent des rencontres interculturelles de groupes de jeunes français et étrangers autour d'une action de développement, en France ou à l'étranger, pour des chantiers d'une durée de 15 jours minimum. Les programmes JSI - VVV/SI prévoient un accompagnement financier de 7500€ maximum par chantier. La gestion technique et administrative de ces programmes est confiée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères au Fonjep, qui est en charge de l'accueil des porteurs de projet, de l'information, de l'animation et de l'organisation logistique.

Le dispositif s'appuie ensuite sur un ensemble de structures en capacité de "parrainer" et d'accompagner les groupes de jeunes dans l'élaboration de leur projet et la constitution de leur dossier.

5.2.2 Réalisation de BFC International en 2016-2017

BFC International a accompagné le dépôt de **3 dossiers JSI** concernant :

- Un projet de réciprocité porté par l'**Association Burkinabè de Bourgogne** (21) : le chantier a eu lieu du 4 au 28 août 2017. Il a réuni des jeunes français et burkinabè qui se sont investis pendant un mois pour réaliser des travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'éco-lieu de Corcelles-les-monts, géré par l'association du cercle laïque dijonnais dans le département de la Côte d'Or.
- Un projet porté par l'association **APPUIS** (71) : le chantier a eu lieu du 10 au 25 février 2018. Il a réuni des jeunes français, togolais et nigériens autour d'un projet d'aménagement d'un jardin maraîcher dans l'enceinte d'un centre d'accueil pour jeunes, à Kara au Togo.

Ces chantiers ont mobilisé **88 jeunes** au total : 46 bourguignons-francs-comtois et 42 jeunes étrangers dont 10 jeunes étrangers accueillis en France).

BFC International a organisé 2 temps d'information et d'échanges sur les programmes JSI -VVV/SI, en partenariat avec le Fonjep, à Dijon et Besançon. D'autres temps d'information et d'échanges seront proposés par la suite sur des communes dans lesquelles le dispositif est moins développé.

Enfin, le réseau a également rejoint cette année le comité technique national JSI et a, à cette occasion, rédigé deux avis techniques.



5.3. Développer les missions de Service Civique en Bourgogne-Franche-Comté, à l'international et en réciprocité dans le domaine de la coopération et de solidarité internationale

5.3.1. Une opportunité pour la jeunesse et les acteurs de la coopération et la solidarité internationale

Le Service Civique peut s'effectuer en Bourgogne-Franche-Comté mais aussi, et cela est moins connu, à l'international (départ d'un jeune français à l'étranger) ou en réciprocité (accueil d'un jeune étranger en France, en lien à un projet de coopération et de solidarité internationale entre deux structures). En cohérence avec les orientations du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et de nombreux acteurs nationaux et régionaux, **BFC International souhaite particulièrement développer le Service Civique avec et pour les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en région**, afin de permettre le développement - quantitatif et qualitatif - des missions liés à la coopération et à la solidarité internationale. En effet, celles-ci permettent tout particulièrement aux jeunes de s'ouvrir au monde, à l'interculturalité, aux enjeux du développement durable et du développement local, etc.

BFC International, dispose de l'agrément de Service Civique octroyé par la DRJSCS. Il a été renouvelé en 2017 pour une durée de 3 ans. BFC International propose la **mise à disposition de jeunes auprès de structures qui en font la demande, ou intermédiation**, dans la continuité des actions développées auparavant par le CERCOOP F-C. Cette intermédiation se matérialise par la signature d'une convention spécifique de mise à disposition, conclue entre BFC International, la structure d'accueil et le jeune volontaire. Ce service est **accessible quasi-gratuitement aux structures membres** uniquement, BFC International ayant fait le choix d'être incitatif pour répondre à son objectif initial. Ainsi, **BFC International reverse aux structures qui accueillent les jeunes en service civique les 100 € qu'il reçoit de l'Agence Nationale pour son travail d'intermédiation**, et cela pour faciliter la prise en charge des indemnités complémentaires obligatoires de 107,58 € qui doivent être versées au jeune par la structure d'accueil (soit un coût de 7,58 € / mois).

Il faut noter que BFC International accompagne des projets de Service Civique en région et à l'international au-delà du simple travail d'intermédiation, par le biais de conseils méthodologiques, d'interventions diverses, de la diffusion d'outils, auprès des associations comme des collectivités territoriales. Par ailleurs, par le biais notamment de l'étude sur le Service Civique initiée en 2017, **BFC International a développé une expertise spécifique approfondie sur le Service Civique à l'international et en réciprocité.**

5.3.2. Mise à disposition d'engagés en Service civique en Bourgogne-Franche-Comté

Structure	Nom du jeune	Période	Nombre de mois de mission	Lieu de la mission	Thème de la mission
AFDI BFC	Mme Léa VERBAENEN	18/04/2017 au 7/11/2017	7	Bretenières (21)	Développer des actions d'ECSI et de communication auprès de bénévoles
Franche-Sylvanie	Mme COSMINA Maria BULARCA	19/04/2017 au 18/02/2018	10	Besançon (25)	Appui à la célébration de 20 ans du jumelage entre Besançon et Bistrita (Roumanie)
Miroirs de Femmes-Reflets du Monde	M. Valentin MICHAUD	23/10/2017 au 22/07/2018	9	Besançon (25)	Appui à l'enseignement du français et aux activités socio-culturelles aux côtés de migrants

5.3.3. Mise à disposition d'engagés en Service Civique à l'international

Structure	Nom du jeune	Période de mission	Nombre de mois de mission	Lieu de la mission	Thème de la mission
Association des Burkinabè de Bourgogne	Mme Janet DURANTE	01/12/2016 au 30/09/2017	10 mois	Burkina-Faso	Mise en place d'un chantier de jeunes franco-burkinabè en France
CALA France	Mme Alizée MAURER	28/09/2017 au 27/04/2018	7	Madagascar	Soutien à l'enseignement du Français et aux enseignant-e-s de Madagascar

Les missions à l'international doivent nécessairement être conduites en partenariat avec une structure et des tuteurs dans le pays d'accueil. Ils sont l'objet de convention pluripartites pouvant associer également France Volontaires et l'Agence Nationale du Volontariat du pays d'accueil.

5.3.4. Mise à disposition d'engagés en Service Civique en Réciprocité

BFC International n'a pas directement accueilli de jeunes volontaires étrangers en Service Civique mais à toutefois accompagné l'association APPUIS (71), qui dispose de l'agrément auprès de la DRJSCS, pour l'accueil de 2 volontaires nigériens au cours de l'année.

Le bilan détaillé du Service Civique est élaboré dans un document à part. BFC International accueille également au sein de son équipe technique des jeunes en Service Civique chaque année (voir partie 6).



5.4. Animer et coordonner le projet de coopération décentralisée mutualisé "COPRA" au Burkina-Faso

Après deux programmes triennaux mutualisés (COPRA I en 2010-2012 et II en 2013-2015), coordonnés par Bourgogne-Franche-Comté International - BFC international (ex CERCOOP Franche-Comté), sept collectivités ou leurs regroupements en Franche-Comté [Ville de Besançon, Ville de Belfort, Grand Belfort, Conseil départemental du Territoire de Belfort, Ville de Montbéliard, Pays de Montbéliard Agglomération] et la Ville de Neuchâtel en Suisse ont décidé de poursuivre la mutualisation de leurs actions de coopération décentralisée avec leurs partenaires burkinabè [Communes rurales de Tanghin-Dassouri, de Komki-Ipala, de Zimtanga et de Douroula].

Tout en prenant en compte les enseignements du projet depuis 2010, suite à l'évaluation externe réalisée en 2015 et aux retours d'expériences, il s'agit dans le COPRA III (2016-2018) d'approfondir la mutualisation engagée avec plus de cohérence et de lisibilité aux actions entreprises au Burkina Faso et en France. Ainsi, à partir des expériences tirées des précédents programmes triennaux, la nouvelle phase de la mutualisation notamment au Burkina Faso s'attache à mettre en œuvre une approche régionale. À partir de thématiques d'intérêts communs liées au développement local durable (agriculture, protection et gestion intégrée des ressources en eau, eau potable, assainissement, éducation et formation, culture, tourisme, numérique, échanges de jeunes, volontariat, ...), les collectivités franc-comtoises et burkinabè poursuivent donc leurs coopérations pour encore 3 ans.

Les collectivités impliquées souhaitent également développer d'autres partenariats locaux, communaux et/ou régionaux, avec leurs éventuels partenaires français de coopération décentralisée notamment en Bourgogne-Franche-Comté (Conseil régional, EPCC Bibracte, Communauté de communes du Grand Autunois Morvan, Association Koassanga, etc.), à travailler ensemble sur des actions concertées, au Burkina Faso comme en France, pour renforcer la cohérence, l'efficacité et l'impact des projets de développement sur les territoires. L'objectif principal est de favoriser les échanges d'expériences inter-burkinabè, mais également inter-français, pour appréhender, définir et mettre en œuvre les politiques locales de manière plus cohérente et plus lisible sur un même territoire ou une même thématique. Ce travail se fait ou se fera autant que possible avec la Direction générale des collectivités territoriales (DGCT), la direction de la coopération décentralisée (DCOD), les collectivités territoriales régionales (Régions du Centre, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord), les collectivités françaises comme la Région Bretagne et le Département de la Vienne, France Volontaires, Programme national de volontariat au Burkina Faso (PNVB), OuagaLab, NTBF, etc.

Également, les actions et échanges entre collectivités françaises et burkinabè et inter-burkinabè s'attachent à davantage privilégier l'appui institutionnel et le renforcement des institutions décentralisées dans l'exercice de leurs compétences afin de renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des collectivités burkinabè.



En 2017, le projet mutualisé Burkina Faso - COPRA 2016-2018 a continué à se mettre en œuvre au Burkina Faso comme en France. **Le bilan de la coordination et des actions mutualisées du COPRA est élaboré dans un document à part.** Toutefois, les principales actions ci-dessous ont été réalisées notamment en France :

- L'organisation en France et au Burkina Faso de plus de 8 réunions de travail ou de coordination des Comités de pilotage (comptes rendus ou rapports à disposition) ;
- La coordination et la rédaction des rapports d'activités et financier 2016 pour le MEAE ;
- La refonte du site Internet (<http://www.bfc-burkina.org/>) dédié au projet et aux acteurs en région ;
- La refonte de la plaquette de présentation du COPRA par l'agence Élixir ;
- La réalisation de deux Kakémonos de présentation ;
- Une mission de la Directrice de CORADE, Mme Gifty NARH-GUIELLA, en Franche-Comté, en avril 2017 qui a été l'occasion de faire le point sur la coordination et les actions communes notamment citoyennes en vue des élections locales ;
- Une mission du Président et du Directeur du CERCOOP F-C au Burkina Faso, du 4 au 11 octobre. L'occasion de faire le point sur la mise en œuvre du projet avec plus de rencontres et de réunions de travail, mais également plusieurs réunions de travail avec les partenaires. Le Réseau, qui assure la coordination du projet mutualisé Burkina COPRA, était représenté par son Président, M. Hicham BOUJLILAT, Conseiller régional délégué à la coopération et à la solidarité internationale, et aux mutations économiques, accompagné par Mme Émilie CASTEL, chargé de mission au Conseil régional, et par M. Ousmane SYLL, Directeur de BFC International ;
- La participation aux Assises nationales de la coopération décentralisée burkinabè à Ouagadougou du 5 au 7 octobre avec plusieurs réunions et rencontres ;
- L'organisation d'une journée régionale multi-acteurs "Burkina Faso" le vendredi 17 novembre 2017 à Besançon avec la participation de M. Salifou Macaire OUEDRAOGO, Maire de Zimtanga, de M. Jérémie BAMBARA, Directeur de Océane Consult International (OCI), partenaires du projet mutualisé « COPRA » et notamment de la Ville de Montbéliard et du Pays de Montbéliard Agglomération, ainsi que de représentants d'associations, des collectivités impliquées dans le COPRA et du Consulat de Burkina Faso à Belfort, M. Pierre MICHAILLARD.
- La signature de nouvelles conventions entre le BFC International et les collectivités ou regroupements impliqués dans le COPRA ;
- La gestion financière de la subvention du MEAE, reversée à BFC International par le Grand Belfort et des actions communes au Burkina Faso et en France notamment de communication et d'éducation au développement durable et solidaire ;
- Une information ou une représentation auprès des structures qui en ont fait la demande ;

La coordination du projet mutualisé Burkina Faso - COPRA est donc facilitée par l'Agence CORADE, structure référente de BFC International. Celle-ci a organisé plusieurs rencontres et coordonne la mise en œuvre des actions communes au Burkina Faso (Bilan d'activités 2017 est en cours de réalisation).

L'Agence CORADE et BFC International ont réalisé le premier bilan d'activités et financier du COPRA III, ainsi que les différents comptes rendus des rencontres et actions communes mises en œuvre en 2017, en partenariat avec les référents et opérateurs des collectivités, au Burkina Faso et les agents des collectivités en France. L'Agence CORADE collabore très étroitement avec les référents et opérateurs dans la mise en œuvre des actions mutualisées.

Des réunions régulières et ponctuelles de travail ont été organisées avec notre représentant au Burkina Faso, ainsi qu'avec les techniciens en charge du dossier pour faire un état de l'avancement du projet mutualisé et des actions bilatérales ou donner son point de vue sur un fait, une éventuelle décision ou prise de position. BFC International perçoit une indemnité pour le travail de coordination du projet en France et au Burkina Faso.

5.5. Coordonner le "Festival des Solidarités" en Bourgogne-Franche-Comté

5.5.1. BFC International, nouveau coordinateur régional du Festival des Solidarités

Le Festival des Solidarités (Festisol) est une **campagne nationale qui pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux des solidarités locales et internationales**, de promouvoir l'engagement en faveur d'un monde plus juste, solidaire et durable. Succédant à la Semaine de la solidarité internationale, elle est coordonnée en région Bourgogne-Franche-Comté par le réseau multi-acteurs Bourgogne-Franche-Comté International, dans la continuité de l'action qui était menée par Bourgogne Coopération en 2016 en ex-Bourgogne, et en accord avec RéCiDev, **qui effectuait ce travail en ex-Franche-Comté.**

L'édition 2017, qui s'est déroulée **du 17 novembre au 3 décembre**, a révélé le dynamisme du territoire régional tant par le nombre et la diversité des collectifs qui animent l'événement, que par sa dimension régionale structurée ou à travers l'engagement volontariste de certaines collectivités territoriales et institutions. Cette année, la thématique « **Avec les Femmes du Monde** » était à l'honneur en Bourgogne-Franche-Comté, permettant la mise en place d'**une tournée régionale** et de nombreux événements. Il faut noter que la mise en place de cette tournée a constitué un levier fort au développement du FestiSol en région, notamment grâce à l'important soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté, exercé directement pour la première année.

Au-delà de sa dimension culturelle et éducative, le Festival des Solidarités est également **un outil efficace de développement local**, qui crée du lien entre les organisations d'un même territoire, leur permet d'apprendre à se connaître et d'agir ensemble dans le cadre d'un projet commun, d'échanger autour des stratégies à mettre en œuvre pour développer les solidarités locales et internationales, quel que soit les secteurs d'action (environnement, éducation, populaire, coopération internationale, culture, etc.) et les statuts (collectivités, institutions, entreprises, associations, établissements scolaires, etc.).

À l'échelle nationale, **le Festival des Solidarités est coordonné par une équipe salariée portée administrativement par le CRID, qui soutient financièrement BFC International** ainsi que chaque coordination régionale française (aussi appelée CORAS pour "Coordination des Acteurs de la Semaine") pour l'accompagnement et la coordination des acteurs et la diffusion de l'information. BFC International est un membre très actif du comité de pilotage national du projet et a accompagné la dynamique de changement de ces dernières années.

5.5.2. Chiffres de l'édition 2017

- Plus de 200 événements organisés ;
- 17 territoires différents mobilisés sur les 8 départements ;
- 322 acteurs mobilisés dont 213 associations et 28 collectivités et regroupements ;
- 13 400 personnes sensibilisées dont 3 500 scolaires ;
- Une thématique régionale "Avec les femmes du monde" déclinée sur 14 territoires à travers 84 manifestations dédiées ;
- **1 tournée régionale avec 13 représentations du spectacle « Les Migrants » de la Compagnie Rodéo d'Âme**, dans 8 départements, rassemblant près de 1 550 spectateurs, soutenue et financée par la Région Bourgogne-Franche-Comté.



5.5.3. Actions de BFC International

BFC International a accompagné 17 territoires dans la mise en œuvre du projet, la recherche de financements, l'organisation de la tournée, l'identification et la mobilisation de partenaires.

Le réseau a également organisé 3 formations :

- Découvrir des outils de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en lien avec l'égalité femmes-hommes, en partenariat avec RéCiDev, à Besançon ;
- Communiquer sur un projet de coopération et solidarité internationale, 2 sessions, à Dijon et Besançon.

BFC International a également :

- Animé et coordonné le comité de pilotage régional (choix de la thématique, définition de la stratégie, etc.) ;
- Facilité ou accompagné le dépôt des dossiers de 8 collectifs financés par la Région Bourgogne-Franche-Comté et 13 par la Coordination Nationale, dans le cadre du dispositif "Coup de pouce" ;
- Organisé la Rencontre Régionale des Acteurs du Festival des Solidarités, le 10 mai (28 participants), à Dijon ;
- Organisé et coordonné intégralement **la tournée régionale** du spectacle "Les Migrantes" sur l'ensemble de la région (cahier des charges, logistique, agenda, communication, etc.) avec l'appui des collectifs engagés dans le projet et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

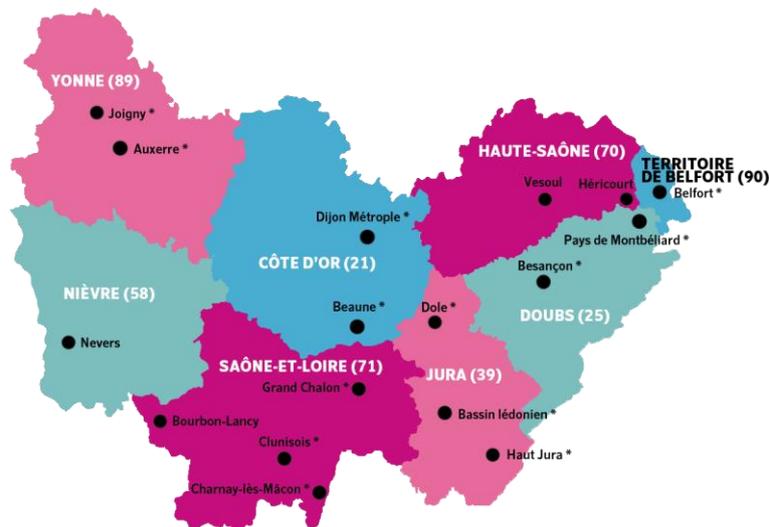
Enfin, BFC International participe activement à la gouvernance nationale du projet, notamment en s'impliquant Comité de Pilotage national, aux rencontres inter-CORAS, à la Rencontre Nationale des Acteurs, et à l'examen de 33 dossiers "Coups de Pouce".

5.5.4. Maillage du territoire et gouvernance du projet

Le Festival des Solidarités s'organise à l'échelle régionale en un comité de pilotage réunissant 23 structures membres, dont :

- 11 associations,
- 7 collectivités,
- 3 institutions,
- 2 établissements scolaires et de formation.

Territoires mobilisés en Bourgogne-Franche-Comté



Aux échelles communales, intercommunales ou départementales, les territoires s'organisent en collectifs d'acteurs afin de définir une programmation commune (spectacles, repas multiculturels, expositions, projections débats, animations en espace public et scolaires, concerts, conférences, etc.). 17 territoires s'engagent ainsi, à des échelles et selon des structurations différentes, dans le Festival des Solidarités, couvrant les 8 départements de la région Bourgogne-Franche-Comté. L'un des objectifs de BFC International est de faire en sorte que tous les territoires de la région soient couverts par des manifestations, notamment les zones rurales, isolées, tels que les départements de la Nièvre, de l'Yonne et de la Haute-Saône.

Un comité de pilotage préexistait auparavant en Franche-Comté. Les acteurs bourguignons ont rapidement vu l'intérêt de ce comité, qui s'est mis en place à l'échelle de la nouvelle région suite à la journée régionale du FestiSol en mai 2017 à Dijon, grâce notamment à la mise en place d'un projet commun, celui de la tournée régionale.

Le FestiSol s'appuie chaque année sur **un projet de territoire régional**, rédigé conjointement avec les acteurs du territoire, qui définit la feuille de route de la coordination régionale. Ce projet de territoire est soutenu par la coordination nationale.

Composition du Comité de pilotage 2017 du Festival des Solidarités

Associations :

- *Info Jeunesse Jura - Bassin lédonien
- * Peuples Solidaires Jura - Haut Jura
- * Plateforme des Associations de Solidarité Internationale Doloise - Dole
- * Maison des Jeunes et de la Culture Petite Hollande - Pays de Montbéliard
- * RéCiDev - Besançon
- * Collectif Solidarité Internationale 21 - Dijon Métropole
- * CCFD Terre Solidaire - Beaune
- * Collectif Chalonnais pour la solidarité internationale - Grand Chalon
- * Foyer rural de grand secteur clunisois (FRGS) - Clunisois
- * Afrik'au cœur - Auxerre
- * Mawasililia - Joigny

Collectivités territoriales :

- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Conseil départemental du Jura
- Conseil départemental du Territoire de Belfort
- Ville de Dijon
- Ville de Nevers
- Ville de Besançon
- * Ville de Belfort

Institutions :

- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Bourgogne-Franche-Comté (DRAAF)
- Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) de l'Académie de Besançon
- Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) de l'Académie de Dijon
- * Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) - Charnay-Lès-Mâcon
- * Institut Universitaire et Technologique, Département Carrières Sociales – Belfort

Autres structures ayant mis en place des actions en 2017 :

- Agro Campus Vesoul et Collectif d'Aide et de Défense des Migrants de Haute-Saône - Vesoul
- CCFD Terre Solidaire - Héricourt
- CCFD Terre solidaire - Bourbon Lancy
- Secours catholique de la Nièvre, La Cimade et Ville de Nevers - Nevers
- Arbre de vie, Colibris, Habitat et Humanisme, RSM 89 –Auxerre

** Structures coordonnant un collectif*

5.5.5. Défis et perspectives

La dynamique du FestiSol est très positive et l'on constate là encore un effet levier dû à la fusion qui permis de mettre en place une dynamique structurée, mobilisant de plus en plus de monde, de nouveaux territoires et de nouveaux acteurs. Plusieurs défis ont toutefois été identifiés :

- Renforcer la dynamique et la cohérence régionale pour faciliter les mutualisations et les synergies (consolider le COPIL et son fonctionnement, etc.) ;
- Développer le Festival des Solidarités sur de nouveaux territoires notamment ruraux (Yonne, Nièvre, Haute-Saône, etc.) ;
- Accompagner toutes les initiatives portées dans le cadre du Festival, réduire l'isolement des acteurs et leur faire profiter de l'effet réseau ;
- Poursuivre l'ouverture à de nouveaux acteurs et partenaires (Campagne ALIMENTERRE, Festival Migrant'Scène, Mois de l'ESS, etc.) ;
- Structurer et accompagner le changement d'échelle de l'évènement pour renforcer son impact : l'enjeu est de largement dépasser les publics convaincus.



5.6. Développer et structurer les dynamiques de coopération internationale liées à l'eau et à l'assainissement en partenariat avec les Agences de l'Eau, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le pS-Eau

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) et BFC International (ex. CERCOOP F-C) ont formalisé leur partenariat avec la signature d'une **convention de partenariat**, en décembre 2016 en remplacement de celle du 6 novembre 2014, qui engage également le pS-Eau, le 6 novembre 2014 à Besançon.

Par ailleurs, le partenariat entre le BFC International et l'Agence de l'eau est antérieur à la signature de leur convention de partenariat tripartite avec le Programme Solidarité Eau, le jeudi 6 novembre 2014 au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté lors de la réunion bilan de l'appel à projets conjoint « Eau et assainissement ». Les deux structures travaillent ensemble depuis 2009 notamment dans le cadre du groupe de travail « Eau, assainissement et coopération internationale de BFC International.

Dans le cadre de ce partenariat, un plan d'actions est élaboré, en lien avec la délégation de Besançon de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Programme Solidarité Eau, pour définir les actions de la stratégie d'accompagnement des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté (Collectivités territoriales ou regroupements et Associations) sur les thématiques de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que de la protection de la ressource. Ce plan d'actions concerne de manière globale les acteurs de la Grande région Bourgogne-Franche-Comté habitant sur le bassin Rhône Méditerranée. Il a pour objectif de renforcer la qualité des projets, l'information et les capacités d'intervention des acteurs dans les domaines de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à la lutte contre les pollutions et à la préservation des ressources en eau. Les objectifs opérationnels s'articulent autour des 4 axes ci-dessous :

1. Accroître la mobilisation et l'engagement des collectivités du bassin Rhône Méditerranée en faveur de la solidarité internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement ;
2. Informer les Associations de solidarité internationale et les Organisations Non Gouvernementales des dispositifs d'aides de l'Agence de l'eau ;
3. Accompagner les acteurs de coopération du bassin Rhône Méditerranée afin d'améliorer la qualité des projets dans le domaine de l'eau et l'assainissement ;
4. Promouvoir et faciliter les échanges d'information et d'expériences entre les acteurs de coopération du bassin Rhône Méditerranée.

Dans ce cadre, BFC International a réalisé plusieurs activités qui sont décrites de manière disparate dans ce document. Toutefois, un **rapport spécifique est réalisé à destination de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**. Il sera mis à disposition prochainement.

Plusieurs réunions de travail et échanges téléphoniques ont été organisés entre BFC International et la Délégation de Besançon de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'appel à projets conjoint « eau et assainissement » entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et les Agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Seine Normandie. BFC International a accompagné notamment la Ville de Dijon, la Ville de Besançon, le Territoire de Belfort, le Grand Belfort. BFC International a approché plusieurs collectivités territoriales afin de favoriser la coopération décentralisée notamment dans les domaines de l'eau et de l'assainissement (Ville de Lons, Ville de Nevers, Ville d'Auxerre, Ville de Macon, Grand Autunois Morvan, etc.

PARTIE 6. FONCTIONNEMENT, DÉVELOPPEMENT ET RESSOURCES

6.1. Processus de fusion-absorption de Bourgogne Coopération par le CERCOOP Franche-Comté

L'ensemble du processus de fusion a conduit à l'organisation, de décembre 2015 à mars 2017, de **10 réunions de travail** conjointes entre administrateurs du CERCOOP F-C et de Bourgogne Coopération (hors réunions techniques entres salariés et directeurs), représentant des associations, des collectivités territoriales et des institutions.

Le processus de fusion-absorption de Bourgogne Coopération par le CERCOOP F-C, décidé en 2016, s'est concrétisé par la rédaction d'un **traité de fusion**, adoptés, sur proposition du groupe de travail conjoint mentionné ci-dessus, par les deux Conseils d'administration et à l'unanimité, par les deux Assemblées générales extraordinaires respectives des anciens réseaux, le 25 mars 2017. Le traité de fusion précise que la fusion prend effet au 1^{er} janvier 2017.

Par ailleurs, le processus de fusion a conduit à la rédaction conjointe :

- D'une **charte des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté**,
- D'un **projet associatif**,
- De nouveaux **statuts**,
- D'un **nouveau nom**,
- D'un **budget prévisionnel**.

Tous ces éléments ont été approuvés à l'unanimité lors de l'Assemblée générale extraordinaire constitutive de Bourgogne-Franche-Comté International, le samedi 25 mars 2017 à Dijon.

Le processus de fusion-absorption a également entraîné la **mise à jour, l'arrêt ou la modification d'environ 40 partenariats** techniques et financiers (collectivités, institutions, etc.), administratifs (téléphonie, fluides, assurance, mutuelle, etc.) ou juridiques (INSEE, Préfecture, etc.), dont la mise en place s'est déroulée tout au long de l'année 2017.

6.2. Assemblées générales et création de Bourgogne-Franche-Comté International

Le processus de fusion-absorption a conduit à l'organisation, le samedi 25 mars à Dijon :

- En parallèle, des Assemblées générales ordinaires de Bourgogne Coopération et du CERCOOP F-C, actant les différents rapports de l'année 2016 ;
- En parallèle, des Assemblées générales extraordinaires de Bourgogne Coopération et du CERCOOP F-C, actant le traité de fusion et pour le CERCOOP F-C, le changement de statut et de nom ;
- De l'Assemblée Générale Extraordinaire de Bourgogne-Franche-Comté International, actant le budget prévisionnel 2017 et permettant l'élection du nouveau Conseil d'Administration.

6.3. Conseil d'Administration, Bureau et Commissions

Le Conseil d'administration a été élu le 25 mars 2017 à Dijon lors de l'Assemblée Générale constitutive de BFC International.



22 membres ont été élus représentants 3 collèges :

- 7 collectivités territoriales (7 candidats et 9 votants)
- 10 associations (18 candidats et 57 votants)
- 5 institutions (5 candidats et autant de votants)

Le **Conseil d'administration de BFC International** s'est réuni 3 fois :

- Le 25 mars 2017 à Dijon
- Le 5 juillet 2017 à Dijon
- Le 9 novembre 2017 à Besançon

Les **Conseils d'administration de Bourgogne Coopération et du CERCOOP F-C** se sont également réunis en **début d'année**, notamment pour adopter les bilans annuels, le traité de fusion-absorption et préparer les **Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 25 mars 2017** :

- Bourgogne Coopération : 16 janvier 2017 à Dijon, 1^{er} mars 2017 à Dijon
- CERCOOP F-C : 25 janvier 2017 à Besançon, 1^{er} mars à Besançon

Le bureau élu à l'issue du 1^{er} Conseil d'administration est composé de 6 membres (voir annexe 3) issus des 3 collèges. M. Hicham BOUJLILAT, ex Président du CERCOOP F-C, Conseiller régional aux mutations économiques, a été élu 1^{er} président de Bourgogne-Franche-Comté International. M. Rachid BENSACI, ex Président de Bourgogne Coopération, a été élu 1^{er} Vice-Président.

Face à l'élargissement du réseau et pour renforcer la participation des membres à la définition des orientations de BFC International, le Conseil d'administration a souhaité la mise en place de **2 Commissions de travail** sur des sujets stratégiques **“Vie Associative” et “Formation et Accompagnement”**.

M. Rachid BENSACI, Vice-Président, a été élu délégué à la Commission “Vie Associative” par le Conseil d'Administration. L'objectif principal de la Commission « Vie Associative » est d'animer et de développer la participation des acteurs à la vie du réseau BFC International et au choix de ses orientations. Elle abordera les thèmes de la gouvernance partagée, la territorialisation des activités, pertinence, efficacité et évaluation des services et outils mis en place, les attentes et besoins des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en région. Elle vise spécifiquement à :

- Faciliter l'expression des attentes et des besoins des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale de Bourgogne-Franche-Comté ;
- Permettre l'implication et la mobilisation des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté dans les activités et le choix des orientations de BFC International ;
- Faciliter les échanges entre les acteurs du territoire régional, les membres de BFC

- International, ses administrateurs et son équipe salariée ;
- Permettre aux acteurs du territoire et membres de BFC International de mieux comprendre les enjeux et les opportunités de développement du réseau ;
- La Commission "Vie Associative" s'est réunie pour la 1^{ère} fois le **24 janvier 2018**.

Une **Commission "Formation et Accompagnement"** a également été mise en place. Ses objectifs sont de :

- Faciliter l'échange d'information et la concertation entre les acteurs autour de la formation et de l'accompagnement ;
- Identifier les leviers et les opportunités de développer la formation, identifier les besoins des acteurs (thématiques, méthodologie, formats, publics, modalités d'accès, etc.) et faciliter la mise en place de formations communes et d'un programme de formation régional ;
- Concevoir et réaliser des documents de communication à destination des acteurs du territoire autour de la formation ainsi que des outils d'aide à la décision (rapports, notes d'orientation ou tout autres documents jugés utiles) pour le conseil d'administration de BFC International ;
- Identifier et mettre en place des outils de suivi et d'évaluation communs pour le renforcement des capacités des acteurs en région.

Une 1^{ère} réunion de la Commission "Formation et Accompagnement" a eu lieu le **15 décembre 2017 à Dijon**.



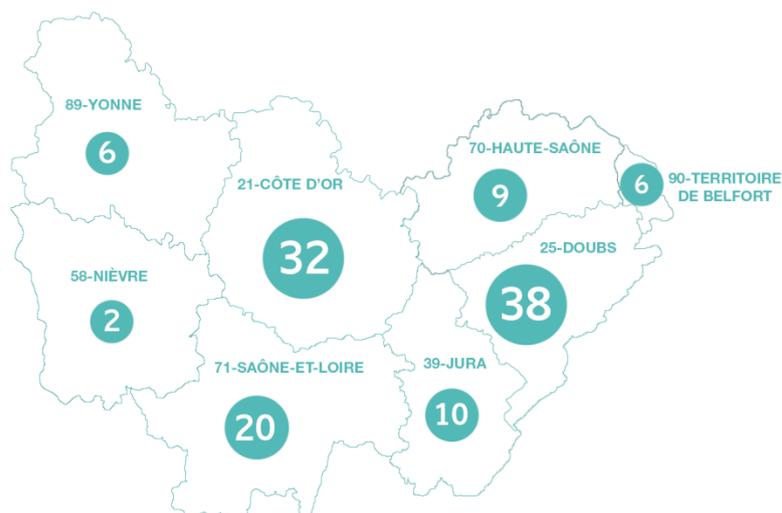
6.4. Membres de BFC International

Au **31/12/2017**, le réseau BFC International comptait **124 membres** répartis dans **3 collèges** :

- **109** associations
- **5** institutions
- **10** collectivités territoriales ou regroupements et EPCC

La répartition des membres par Département est la suivante :

- **Doubs** : 38 membres (33 associations – 3 collectivités – 2 institutions)
- **Côte d'Or** : 32 membres (29 associations – 2 collectivités - 1 institution)
- **Saône-et-Loire** : 20 membres (18 associations – 1 collectivité – 1 institution)
- **Jura** : 10 membres (9 associations – 1 collectivité)
- **Haute-Saône** : 9 membres (9 associations)
- **Yonne** : 6 (6 associations)
- **Territoire de Belfort** : 6 membres (3 associations – 2 collectivités – 1 institution)
- **Nièvre** : 2 membres (1 association – 1 collectivité)



NB : une association n'est pas comptabilisée car son siège social est dans le 57.

Les statuts de BFC International prévoient un collège pour les acteurs économiques (entreprises, coopératives, etc.) mais ce collège est vacant à l'heure actuelle.

La liste des membres est disponible en annexe de ce rapport d'activités.

6.5. Équipe technique

Au 31/12/2017, l'ensemble de l'équipe technique est composée au total de **10 personnes**. Le processus de fusion a conduit à une **réorganisation des missions de chaque salarié et d'un organigramme** et plus particulièrement à la redéfinition de chaque fiche de poste de manière détaillée.

Dans l'esprit de la fusion-absorption et de l'harmonisation des droits des salariés, les avantages salariaux du CERCOOP F-C, plus intéressants, ont été préservés.

L'équipe technique se réunit en moyenne, une fois par mois, alternativement sur le site de Dijon ou de Besançon, pour travailler sur enjeux transversaux et stratégiques de l'association. Des points téléphoniques sont également organisés deux à trois fois par mois afin de coordonner l'ensemble des activités et d'échanger sur les difficultés rencontrées par chacun.

6.5.1 Équipe salariée

Au 31/12/2017, l'équipe salariée est composée de 5 personnes, pour 5 équivalent temps plein (ETP).

NOM	Fonction	Site	Missions	Courriel	Téléphone
Mme Éléa BARDEAU	Chargée de mission	Besançon	Coordination du Festival des Solidarités - Campagnes citoyennes - Coopération au développement - Gestion administrative du Service Civique et des mises à disposition en région - Groupes Genre, Amérique Latine - Appui aux acteurs	elea.bardeau@bfc-international.org	06.52.26.43.29 03.81.66.52.38
Mme Agathe PROCAR	Chargée de mission	Dijon	Coordination des Tandems Solidaires - Education à la citoyenneté mondiale - Jeunesse et mobilité - Animation du dispositif "JSI-VVV/SI" - Groupes Éducation - Jeunesse - Engagement de Service Civique à l'International et en Réciprocité - Appui aux acteurs	agathe.procar@bfc-international.org	06.01.81.62.39 09.80.20.12.03
Mme Charlotte CRAIMET	Chargée de mission	Besançon	Animation du portail d'information - Lettres d'information - Réseaux sociaux - Bulletin de liaison - Conception de documents - communication - Suivi adhésions et appui administratif - Appui aux acteurs (communication)	charlotte.craimet@bfc-international.org	03.81.66.52.38
M. Benjamin LEGER	Directeur adjoint	Dijon	Gestion et suivi des activités - Gestion du personnel - Animation des Commissions - Groupes Niger, Maroc et Économie - Études - Développement et partenariats - Appui aux acteurs	benjamin.leger@bfc-international.org	06.98.21.21.71 09.80.20.12.03
M. Ousmane SYLL	Directeur	Besançon	Direction - Gestion budgétaire et administrative - Développement et partenariats - Projet COPRA - Groupes Burkina-Faso, Sénégal, Eau-Assainissement, Agriculture et alimentation et Collectivités territoriales - Appui aux acteurs	ousmane.syll@bfc-international.org	03.81.66.52.4 06.98.80.52.49

6.5.2. Enseignantes déléguées par les académies de Dijon et de Besançon

Bourgogne Coopération et le CERCOOP F-C disposait tous les deux d'un partenariat avec leurs académies respectives basées sur le même modèle et incluant la mise à disposition d'une enseignante à temps partiel à raison de 4 heures par semaines notamment sur la coordination du dispositif des Tandems Solidaires.

- Académie de Dijon : **Mme Pauline DEYME**, enseignante au lycée international Charles de Gaulle de Dijon (tandems.solidaires@bfc-international.org)
- Académie de Besançon : **Mme Laure GIRON**, enseignante au lycée professionnel Louis Garnier à Audincourt (tandems.solidaires@bfc-international.org)

6.5.3. Engagés en Service Civique

BFC International est habilité, comme l'était Bourgogne Coopération et le CERCOOP F-C, à accueillir des **jeunes engagés en Service Civique en région et à l'international** dans le cadre de mission d'intérêt général. En 2017, **BFC International a accueilli 3 jeunes volontaires** :

- **Mme Lauriane MASSON** a été accueillie du mois de décembre 2016 au mois d'octobre 2017. Sa mission a consisté en la rédaction d'un état des lieux et d'un recueil d'information sur les "Tandems Solidaires" depuis leur création en 2008.
- À partir de 31 octobre 2017, **Mme Adèle BRESSON** a été accueillie au sein du réseau pour appuyer à la réalisation d'une étude régionale sur l'engagement de Service Civique à l'international et en réciprocité, et à l'animation de rencontres sur l'ensemble du territoire.
- Du mois de mai 2017 au mois de mars 2018, **Mme Sylvana KHOUZAM** a conduit une mission d'animation et de développement de l'Observatoire des acteurs et des projets de coopération internationale en Bourgogne-Franche-Comté (voir partie 1).

6.5.4. Référente au Burkina-Faso- Projet COPRA

BFC International s'appuie, dans le cadre du projet "COPRA" sur l'Agence CORADE, notamment sa directrice, **Mme Gifty NARH-GUIELLA** (gifty.guiella@corade.org), pour assurer la coordination et la mise en œuvre des actions communes au Burkina Faso. Elle s'appuie sur deux à trois personnes pour mener à bien ses missions.

L'Agence CORADE a été recrutée suite à un appel à candidature, en étroite collaboration avec les collectivités et groupements impliqués dans le COPRA.

Par ailleurs, au-delà de la coordination du projet "COPRA", elle est régulièrement amenée à accompagner des projets menés par les acteurs bourguignons-francs-comtois au Burkina-Faso. En 2017, elle a notamment accompagné les projets des associations JEREMI, DIIN LAMA Burkina Faso et de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan. En lien à la mission d'évaluation de la Région Bourgogne-Franche-Comté présentée dans ce rapport, elle a également été en lien avec d'autres organisations de la région

6.6. Locaux

Suite à la fusion, BFC International bénéficie désormais de deux sites :

<ul style="list-style-type: none">Le site de Besançon (siège social) : Arsenal - Bâtiment Q Place Saint-Jacques BP 16163 25014 Besançon cedex Téléphone : 03.81.66.52.38	<ul style="list-style-type: none">Le Site de Dijon : Maison des associations Bureaux 309, 310 et 321 2 rue des Corroyeurs BP H15 21068 Dijon cedex Téléphone : 09.83.20.12.03
--	---

6.7. Partenariats régionaux

Au-delà de son action envers les collectivités territoriales, BFC International développe de nombreuses collaborations avec des acteurs régionaux.

Au total, **146 rendez-vous** ont été organisés dans ce cadre avec les acteurs présentés ci-dessous.

6.7.1. Préfecture et SGAR de Bourgogne-Franche-Comté

Mme Aline KUSTER-MÉNAGER a été nommée conseillère diplomatique auprès du Préfet de Bourgogne-Franche-Comté. De nombreux échanges avec elle et sa participation active à plusieurs rencontres et Conseil d'administration de BFC International ont permis de **renforcer les liens entre BFC International et la représentation de l'Etat en Région, mais aussi de faciliter les relations avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE)**. Par ailleurs, BFC International travaille avec le SGAR dans le cadre des actions de coopération décentralisée et des actions transfrontalières. Dans ce cadre plusieurs réunions ou échanges téléphoniques ont eu lieu notamment avec M. Thierry BRUNET.



6.7.2. Maison de l'Europe de Franche-Comté

BFC International travaille en étroite collaboration avec la Maison de l'Europe de Franche-Comté. Le réseau a notamment participé à la préparation et à des rencontres dans le cadre des **10 ans d'Erasmus +**, ainsi que du **Mois de l'Europe** et de la **Fête de l'Europe** le 9 mars.

Par ailleurs, l'exposition réalisée conjointement en 2015 dans le cadre de l'année européenne pour le Développement sur le thème « L'Union européenne, développement et solidarité internationale » est toujours disponible.



6.7.3. CRIJ Bourgogne-Franche-Comté

Conduit par les CRIJ de Franche-Comté depuis 2016, dans le cadre d'un financement du Fonds d'Expérimentation Jeunesse (FEJ), la **plateforme "Agitateurs de mobilité"** a réuni son dernier comité de pilotage le 8 février 2017 à Dijon.

Bourgogne Coopération et le CERCOOP F-C étaient membres du comité de pilotage et ont soutenu techniquement et financièrement la mise en place de chacune des actions proposées dans le cadre de la Plateforme : animation d'un programme régional concerté de formations (BFC International a notamment conçu la **formation "Mobilité internationale : citoyenneté et volontariat"**, animée **8 fois** en 2017), la **publication en février 2017 à 35.000 exemplaires** et la diffusion d'un guide d'information sur la mobilité internationale des jeunes en région, le développement et la promotion d'un **site d'internet d'information** (<http://agitateursdemobilite.fr/>) sur la mobilité internationale des jeunes en Région Bourgogne-Franche-Comté. Le projet a notamment été présenté dans le semestriel de BFC International "Interfaces" à l'Automne 2017.

De manière générale, BFC International travaille en étroite collaboration avec les CRIJ, les PIJ et le BIJ du territoire, qui sont notamment des relais des actions du réseau. BFC International participe également régulièrement aux **rencontres et forums jeunes** organisés par le réseau Information Jeunesse ou coorganisés.



6.7.4. CLA de Besançon

Le CLA organise cette année 2018 son 60^{ème} anniversaire à travers plusieurs actions et a associé BFC International à cet évènement. Sur la base d'un travail d'étude initié en 2015-2016 par une ancienne salariée du CERCOOP F-C, BFC International entretient aussi des échanges avec le CLA autour d'un projet de Formation sur Objectifs Spécifiques (FOS) en Français Langue Etrangère (FLE) des agents des collectivités étrangères partenaires des collectivités de la région Bourgogne-Franche-Comté. Les échanges continueront, en lien avec l'Université de Franche-Comté en 2018, afin d'avancer sur ce projet et d'en développer d'autres en lien avec les missions du réseau.



6.7.5. CROUS de Besançon

BFC International entretient des échanges réguliers avec le CROUS de Besançon, notamment pour l'accompagner et participer à l'organisation de rencontres à destination des étudiants souhaitant s'engager à l'international. Des actions sont en cours de préparation et de mise en œuvre sur 2018 autour de la valorisation du processus de Bologne et des expériences à l'international et l'employabilité.



6.7.6. Universités de Franche-Comté et de Bourgogne-Franche-Comté

BFC International a participé à un forum socio-économique le 19 Mai 2017, organisé par l'UBFC dans le cadre de l'élaboration d'une réponse à l'appel à projets du **Programme d'Investissement et d'Avenir (PIA3) "Nouveaux cursus à l'Université (NCU)"**. Le Réseau s'est associé à ce projet qui vise à développer les liens entre les établissements de la COMUE UBFC et le monde socio-économique pour décroquer les pratiques pédagogiques. BFC International intervient ainsi pour promouvoir et agir en faveur de l'engagement, de la coopération et de la solidarité internationale, et plus largement de l'ouverture à l'international des pratiques pédagogiques.

BFC International et le réseau CANOPÉ BFC ont signé une **convention de partenariat** en 2017 basée sur une volonté commune de **favoriser le développement de l'éducation à la citoyenneté mondiale en Bourgogne-Franche-Comté** auprès des enseignants, et plus généralement des équipes pédagogiques, des académies de Dijon et de Besançon. Le partenariat a permis les actions suivantes :

- Constitution, actualisation et développement des mallettes pédagogiques d'ECM à destination des enseignants du cycle 1 jusqu'au lycée et mises à disposition dans les Ateliers du Réseau Canopé ;
- Échanges d'information sur les ressources pédagogiques disponibles au sein du RRMA d'une part et produite par Réseau Canopé d'autre part ;
- Mise à disposition, dans la mesure des disponibilités, de salles dans les Ateliers du Réseau Canopé de l'académie de Dijon afin d'accueillir l'équipe du RRMA dans le cadre des permanences d'appui-conseil, des temps d'information et d'échanges et des formations ;
- Participation du Réseau Canopé à l'organisation des Rencontres annuelles d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale (ECM) : identification d'intervenants experts, présentation des mallettes pédagogiques, communication de l'évènement au sein du réseau, etc. ;
- Information sur les ressources en ECM disponibles dans les Ateliers du Réseau Canopé des académies de Dijon et Besançon dans la base de données du site de BFC International ;
- Développement des ressources pédagogiques en ECM au sein des Ateliers du Réseau Canopé des académies de Dijon et Besançon ;
- Valorisation de ressources pédagogiques élaborées par Bourgogne Franche-Comté International au sein du Réseau Canopé des académies de Dijon et Besançon, et vice versa.

Bourgogne Coopération et le CERCOOP F-C avaient tous les deux signé une convention de partenariat articulée autour des mêmes objectifs. Celle-ci s'articule vise le développement de l'ECM en milieu scolaire et plus particulièrement :

- L'information et le conseil des enseignants, chefs d'établissements et du personnel académique sur les questions liées à l'ECM, la promotion des outils d'ECM auprès des établissements de deux académies ;
- L'accompagnement et la formation des porteurs de projets d'ECM des équipes pédagogiques ;
- L'animation et la coordination du dispositif des "Tandems Solidaires", en lien avec les collectivités territoriales de Bourgogne-Franche-Comté impliquées ;
- L'organisation annuelle des Rencontres régionale de l'éducation à la citoyenneté mondiale pour valoriser et promouvoir l'ECM à l'échelle de la région académique.

Sur le plan des ressources, les deux académies de Dijon et de Besançon mettent notamment à disposition du RRMA, **deux enseignantes à temps partiel** pour l'animation des "Tandems Solidaires" notamment.



6.7.9. Agences de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie et Loire Bretagne

BFC International, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et le pS-Eau ont conclu un partenariat qui vise à accroître la mobilisation et l'engagement des collectivités du bassin Rhône Méditerranée en faveur de la solidarité internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, à accompagner les acteurs de coopération du bassin Rhône Méditerranée afin d'améliorer la qualité des projets dans le domaine de l'eau et l'assainissement et à promouvoir et faciliter les échanges d'information et d'expériences entre les acteurs de coopération du bassin Rhône Méditerranée. Cette convention concerne également les autres RRMA du Bassin. Toutes les actions menées avec l'Agence sont présentées très succinctement dans la partie 5 de ce rapport et font l'objet d'un bilan spécifique.

En 2017, plusieurs échanges ont été organisés avec les **Agences de l'Eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne** afin de développer ce même partenariat sur les 3 bassins que compte la Bourgogne-Franche-Comté.



6.7.10. ALTERRE Bourgogne-Franche-Comté

BFC International participe depuis 3 années, dans la continuité des actions menées par Bourgogne Coopération, au plan d'actions régional pour l'éducation au développement durable (Planisferre), en proposant des formations liées tout particulièrement à l'ECM.

Le partenariat entre nos deux structures sera renforcé pour plus de cohérence et d'efficacité notamment sur le volet des ODD.



6.7.11. DRJSCS de Bourgogne-Franche-Comté

Les liens avec la DRJSCS sont divers et réguliers. Ils s'orientent d'une part autour du Service Civique, dans le cadre de l'agrément de BFC International (voir partie 5), mais aussi autour de l'étude sur le Service Civique à l'international auquel la DRJSCS participe (voir partie 1), ainsi que sur le Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA). Plus largement, BFC International et la DRJSCS collaborent régulièrement sur différents dossiers et rencontres liées à la mobilité, à la jeunesse et à l'éducation populaire.



6.7.12. DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté

BFC International est régulièrement sollicité par la DRAAF pour intervenir dans le cadre de rencontres régionales des établissements d'enseignement agricole. Des échanges informels d'information sont réguliers. La DRAAF est également partenaire de l'étude en cours sur le Service Civique à l'international et en réciprocity et de plusieurs projets animés par le réseau (Festival des Solidarités, etc.).

6.7.13. Autres structures

BFC International a rencontré en 2017 **d'autres structures régionales** : CRESS de Bourgogne-Franche-Comté, CNEAP, GIP FTLV, Bibliothèque Universitaire de Besançon, Faculté de médecine de l'Université de Bourgogne (Diplôme Universitaire d'Action Humanitaire), ADIE etc.

6.8. Partenariats nationaux



6.8.1. Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE)

Soutien majeur des RRMA, le MEAE les accompagne tout particulièrement à travers le travail de deux de ses délégations : la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) et la Délégation pour les Relations avec la Société Civile et les Partenariats (DGM/CIV). BFC International a conclu une convention triennale de partenariat pour la période 2017-2019. Des échanges très réguliers ont eu lieu et des participations à certaines de nos rencontres.



6.8.2. CRID - Coordination nationale du Festival des Solidarités

Le CRID est l'organisme porteur de la coordination nationale du Festival des Solidarités. A ce titre, chaque année, un projet de territoire est soutenu financièrement pour faciliter l'animation et la coordination régionale du Festival. Une convention de partenariat est également signée dans le cadre du rôle de CORAS de BFC International.



6.8.3. FONJEP – Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

BFC International a bénéficié en 2017 de deux postes "FONJEP EAD", initialement attribués respectivement à Bourgogne Coopération et au CERCOOP F-C.

Le FONJEP anime des rencontres entre les différents bénéficiaires des postes FONJEP EAD, à raison de 2 à 3 par an, auquel BFC International a participé. Un bilan spécifique du travail réalisé par le poste financé est réalisé annuellement.

La collaboration entre BFC International et le FONJEP se développe également autour du dispositif JSI-VVV/SI (voir partie 6) et le comité régional FONJEP, en cours de mise en place.



6.8.4. Agence Française de Développement (AFD)

BFC International a participé, dans le cadre de groupes de travail à l'élaboration du nouveau Cadre d'Intervention Transversal (CIT) de l'AFD avec les Organisations de la Société Civile, un document stratégique pluri-annuel (2018-2023). Le document « L'AFD partenaire des organisations de la société civile (OSC) », a été validé en mars 2018 suite à plus d'une année de travail en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (DGM/CIV) et les organisations de la société civile représentées en particulier par Coordination Sud.

Un sous-groupe de travail EAD-SI a été mis en place durant cette période et continue de se réunir depuis et BFC International y participe.

BFC International a également participé à une réunion d'échanges et d'information autour du dispositif FICOL (Facilité de financement pour les collectivités territoriales), qui permet de financer des projets de développement menés par les collectivités à l'international.

Plus largement, BFC International et les RRMA ont initié au cours de l'année 2017 un rapprochement avec l'AFD afin de tisser les bases, à terme, de partenariats spécifiques territorialisés, entre l'AFD et les RRMA.



6.8.5. France Volontaires

BFC International collabore étroitement tout au long de l'année avec la plateforme des volontariats internationaux d'échange et de solidarité, France Volontaires.

Au-delà de l'échange d'information et de la participation conjointe aux événements organisés autour du volontariat, BFC International s'appuie ponctuellement sur les Espaces Volontariats de France Volontaires à l'étranger pour faciliter la mise en place de projets de mobilité internationale (JSI-VVV/SI, Service Civique à l'international, Service Civique en réciprocité, Collaboration autour du projet « COPRA », etc.).

En 2017, France Volontaires a soutenu financièrement BFC International dans le cadre d'un partenariat pour la réalisation de l'étude régionale sur l'engagement de Service Civique à l'international et en réciprocité.



6.8.6. EDUCASOL

EDUCASOL est la plateforme française d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). BFC International a collaboré avec EDUCASOL dans le cadre de la publication d'un ouvrage « Mobiliser le lien social pour renforcer le pouvoir d'agir – 30 expériences d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ». BFC International a notamment contribué à la rédaction de 4 articles présentant le dispositif des « Tandems Solidaires » et l'enseignement d'exploration « ECSI » en classe de seconde du lycée Hilaire de Chardonnet à Chalon sur Saône.

Fin 2017, EDUCASOL a initié le projet « OPEIRA », qui vise à créer un observatoire, un laboratoire et un Think-tank à l'échelle nationale, de l'ECSI. BFC International a participé aux premières réunions de mise en place du projet avec le réseau CENTRAIDER à l'occasion de 2 réunions à Bordeaux et à Paris début 2018.



6.8.7. Ulule - 1^{er} site de financement participatif européen

Ulule et des RRMA, notamment BFC International, ont signé une convention de partenariat en 2016 qui se poursuit visant à accompagner les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en région au mise en place de projets de financements participatifs. Mme Charlotte CRAIMET, chargée de mission Information-Communication, a été formée par Ulule et assure l'accompagnement des acteurs en région, en lien avec Ulule.

En 2017, Ulule a notamment proposé 1 webinaire le thème « Comment mener un financement participatif » auquel les acteurs Bourgogne-Franche-Comté ont été conviés.



6.8.8. Agence du Service Civique

BFC International échange ponctuellement avec l'Agence nationale du Service Civique, par le biais notamment de son agrément et de son travail d'intermédiation, mais également dans le cadre de l'étude régionale sur l'engagement de Service Civique à l'international et en réciprocité, à laquelle l'Agence participe.



6.8.9. Agence des Micro-Projets (AMP)

L'Agence des Micro-Projets est un programme de la Guilde européenne du Raid, soutenue par l'AFD, qui vise à soutenir et accompagner les micro-projets de solidarité internationale en France. L'AMP pilote notamment un dispositif financier de l'AFD, les dotations aux micro-projets, qui octroie entre 2 000 € et 15 000 € par projet et jusqu'à 75% du budget total, hors valorisations et sur dépenses éligibles, et propose des formations.

Des RRMA dont BFC International et l'Agence des Micro-Projets ont signé une convention de partenariat en 2016 qui définit notamment un cadre de collaboration et les complémentarités à développer, ainsi qu'un tarif spécifique pour l'animation de formations en région.

L'AMP a ainsi été sollicité par BFC International pour animer 2 sessions de formations, 2 temps d'information et d'échanges.

BFC International a également réalisé 3 avis techniques sur des dossiers déposés dans le cadre des Dotations aux micro-projets et a participé aux jurys des sessions de Printemps et d'Automne.

BFC International a également participé à la journée annuelle de bilan et de prospective de l'AMP en décembre, ainsi qu'à un temps de travail spécifique entre l'Agence des Micro-Projets et les RRMA pour renforcer leurs collaborations et complémentarités.



6.8.10. FORIM - Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations

BFC International et le FORIM échangent régulièrement et collaborent notamment sur l'organisation de **temps d'information et d'échanges** en région visant à présenter le dispositif « PRA/OSIM » (Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations).

Le PRA/OSIM est un dispositif national d'accompagnement et de cofinancement des projets de développement local portés par les OSIM, mis en place par le FORIM en partenariat avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et il est désormais soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD).

M. Ousmane SYLL, BFC International, participe au Comité d'Examen Paritaire (CEP) – collègue Personnes ressources - de ce dispositif d'appui financier et notamment délivré en 2017, **8 avis techniques** sur des dossiers déposés. Le Comité d'Examen Paritaire (CEP) instruit les demandes de financement présentées par les OSIM dans le cadre des appels à projets et octroie ou non une subvention maximum d'un montant de 15 000 euros.

3 avis ont été donnés sur des dossiers de structures souhaitant obtenir le **label Opérateurs d'Appui (OPAP)**, jusqu'à la fin de la convention triennale du PRA/OSIM entre le FORIM et l'AFD, en décembre 2018. De même, une **relecture des documents du PRA/OSIM** a été réalisée.



6.8.11. F3E - Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et des Évaluations

BFC International a participé à un groupe de travail du F3E et de France Volontaires qui a ensuite permis la publication au cours de l'année d'un guide intitulé « Évaluer l'impact d'un projet de mobilité internationale de jeunes en volontariat, dans l'action extérieure des collectivités territoriales ». Le guide est publié et est à disposition des acteurs en version numérique.



6.8.11. Cités Unies France

BFC International échange régulièrement des informations avec le réseau Cités-Unies France et travaille notamment sur l'articulation entre les groupes pays « Burkina-Faso » (notamment le projet de coopération décentralisée mutualisé « COPRA ») et « Niger » qui existent au sein de BFC International et de CUF. Par ailleurs, BFC International participe chaque année au forum annuel de Cités-Unies France à Paris.

6.8.12. Autres structures

BFC International échange régulièrement avec d'autres organismes nationaux qui ne peuvent tous être détaillés et présentés dans ce rapport.

D'autres liens et partenariats se développent avec des structures comme l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), le Secrétariat général de l'Enseignement catholique, le Programme Solidarité Eau dans le cadre des partenariats avec les Agences de l'eau, RITIMO, HelloAsso (HA), le Comité Français pour la Solidarité Internationale, l'ONG Convergences, Sites et Cités remarquables de France, etc.

6.9. Le réseau des réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA)

BFC International est membre notamment via le réseau des RRMA de **la commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD)** et du **Conseil national pour le Développement et la Solidarité internationale (CNDSI)** et a participé à différentes réunions.

En effet, la **CNCD** est un espace de dialogue et de concertation qui peut formuler toutes propositions visant à améliorer et renforcer les modalités d'exercice de la coopération décentralisée. Et le **Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI)** est un cadre de dialogue et de concertation régulière entre l'ensemble des acteurs du développement et de la solidarité internationale sur les orientations de la politique de développement.



COOPÉRATIONS & SOLIDARITÉS INTERNATIONALES
LES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULTI-ACTEURS

6.9.1. Secrétariat et structuration du réseau national

En 2017, le secrétariat des RRMA était assuré par le réseau GESCOD (ex réseau Multicolor, issu de la fusion avec l'IRCOD, Recipro' et l'ARCOD), de la région Grand-Est.

Dans le cadre de ce réseau des réseaux, les RRMA travaillent en étroite collaboration entre eux et avec le MEAE. Entre RRMA, plusieurs rencontres physiques ou téléphoniques sont organisées chaque année entre salariés, mais également entre administrateurs et avec les différents partenaires nationaux communs (Cités Unis France, France Volontaires, Agence française de développement, Commission européenne, Platforma, Coordination SUD, Agence des micro-projets, etc.). Ces rencontres sont toujours des moments extrêmement intéressants de par leurs échanges de pratiques permettant à chacune des structures d'apprendre des expériences et savoir-faire des autres.

Un important travail de réflexion, initié en 2016, sur la structuration du Réseau des RRMA a été réalisé cette année tant au niveau des équipes techniques qu'au niveau des gouvernances des RRMA. La Conférence des Présidents des RRMA a été instaurée, à laquelle participe M. Hicham BOUJLILAT, président de Bourgogne-Franche-Comté International, et un Bureau de la Conférence mis en place. M. Gérard PIGAULT, Président d'honneur de GESCOD, assure le rôle de porte-parole de cette Conférence avec l'appui du Secrétariat technique.

Outre un dialogue régulier avec les représentants du MEAE à chacune de leurs rencontres, les Présidents des RRMA ont confirmé la volonté partagée de renforcer la structuration des RRMA au niveau national pour répondre de manière cohérente aux sollicitations nationales, favoriser la mutualisation et concertation inter-RRMA et faciliter la représentation des réseaux et le suivi des travaux dans les instances nationales.

La création d'un secrétariat permanent plutôt que tournant a été longuement discutée et validée. La question de son financement n'est toutefois pas réglée.

Au cours de l'année, la **Conférence des Présidents** a travaillé à l'élaboration de statuts et d'une charte pour la création d'une entité juridique. D'autres actions sont également en cours de discussion.

6.9.2. Rencontres des permanents et travaux inter-RRMA

BFC International a participé aux Rencontres techniques des RRMA à Nancy les 12 et 13 juillet, qui est un temps de réflexion et de concertation sur l'évolution du Réseau des Réseaux et du secrétariat national, ainsi qu'à la réunion des directeurs le 7 décembre (*CR disponible*).

Les différents permanents et directeurs se rencontrent régulièrement lors d'évènements nationaux et saisissent l'occasion pour échanger.

Le réseau Bourgogne-Franche-Comté International s'investit également dans les travaux et actions collectifs inter-RRMA qui ont pour vocation de faire émerger une action ou une vision commune entre les RRMA, et plus largement à consolider la dynamique de mise en réseau nationale.

BFC International a notamment participé aux **groupes de travail** suivants. Ils se réunissent soit physiquement, soit par visio-conférence :

- **Mobilisation des acteurs économiques** ; 2 réunions (24 avril et 27 juin), projet d'un dictionnaire bilingue-ONG/entreprise, freiné par le manque de ressource budgétaire et les changements d'équipe au sein des RRMA impliqués,
- **Formation des acteurs** : participation à distance à une réunion organisée à Bordeaux le 7 mars, état des lieux de la formation au sein des RRMA et partage d'expérience,
- **Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale** : BFC International a été très largement investi dans ce groupe de travail en assurant son animation avec le réseau CENTRAIDER. Ce groupe a notamment réalisé un état des lieux des actions menées par les RRMA dans le domaine de l'ECSI.
- **Harmonisation des données** : BFC International participe à un groupe de travail impulsé par le réseau SO Coopération consistant à faciliter l'agrégation des données liées aux activités des RRMA, pour faciliter la production de documents de valorisation communs.

D'autres thématiques font l'objet de discussions régulières entre les RRMA et se structurent progressivement : harmonisation des données des bilans des RRMA pour se doter d'une plus grande visibilité et lisibilité à l'échelle nationale, réflexion sur des bases de données d'acteurs et de projets communs, sur des outils de gestion des données communs, sur un travail conjoint autour du Festival des Solidarités, partage d'informations communes pour améliorer et faciliter la communication de chacun en région, construction de partenariats RRMA-AFD, etc.

BFC International est aussi en contact régulier avec la **Plateforme Genre et Développement**, animée par Adéquations et soutenue par le MEAE, et assurer le lien avec les autres RRMA sur les questions liées au genre et à la solidarité internationale.

BFC International a notamment travaillé directement avec d'autres RRMA dans le cadre de projets mutualisés, notamment avec Occitanie Coopération (Occitanie) qui a été partenaire du projet de valorisation des « Tandems Solidaires », **lauréat de l'appel à projets européen LADDER** (nouvelle identité visuelle, dépliant, guide, module de formation, etc.)

Avec Occitanie Coopération (Occitanie), Resacoop (Rhône-Alpes-Auvergne), Territoires solidaires (Provence-Alpes-Côte d'Azur) dans le cadre du **partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse** et le pS-Eau.

6.10. Partenaires internationaux

6.10.1. L'Agence CORADE

L'agence CORADE est une entreprise de droit burkinabé, créée en 2005. Elle intervient dans le champ de l'économie rurale sur cinq thématiques : l'ingénierie de projets, l'ingénierie de la formation, le conseil de gestion à l'exploitation familiale et aux entreprises rurales, le conseil stratégique aux organisations et aux collectivités locales, l'appui à l'adaptation des communautés aux changements climatiques.

L'agence CORADE centre son accompagnement sur le renforcement de l'autonomie des individus, des organisations et des collectivités territoriales, dans la prise en main des défis du développement. Le Bureau intervient au Burkina et en Afrique de l'ouest et du centre. L'équipe de l'agence CORADE compte plus de vingt employés permanents et un réseau d'experts affiliés qui partagent le même souci de la créativité et de l'excellence.

Depuis 2012, l'agence CORADE, basée à Ouagadougou, assure la coordination du projet COPRA au Burkina Faso. Ses missions consistent en la dynamisation des échanges entre les collectivités burkinabè impliquées dans le projet, l'identification et la conduite d'actions adressant des défis et enjeux communs, notamment des formations, des voyages d'études ; des réflexions, le suivi et la capitalisation des bonnes pratiques et leur diffusion ; la mise en œuvre du volontariat de réciprocité ; le développement et la gestion de partenariats concourant à l'atteinte des objectifs du projet.

L'agence CORADE assure une coordination concertée du programme à travers la tenue de comités techniques réunissant les référents et techniciens des communes et un comité de pilotage impliquant les élus des collectivités et qui est l'instance de décision et de suivi du projet.

L'agence CORADE conduit sa mission en concertation permanente avec BFC International dont elle est la référente au Burkina Faso.



6.10.2. Le PNVB - Programme National de Volontariat du Burkina Faso

Le PNVB (GIP) est une initiative du Gouvernement du Burkina Faso à travers le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi. Le PNVB a démarré ses activités en octobre 2006 sous forme de projet avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU) et de l'Association Française France Volontaires. Sa mission est de valoriser, promouvoir et développer toute forme d'engagement volontaire et bénévole au Burkina Faso.

BFC International est en lien avec ce programme, avec lequel une convention tripartite avec France Volontaires a été signée, pour la mobilisation et la préparation des jeunes en service civique à l'international.

De même, dans le cadre du projet mutualisé COPRA, des volontaires burkinabè sont en cours de mobilisation pour les collectivités burkinabè partenaires.

6.10.3. Autres structures

D'autres liens et partenariats se développent avec des structures comme le Global Education Network Europe (GENE), ALDA (European Association for local Democracy), PLATFORMA – La voix européenne des autorités locales et régionales pour le développement, l'OIF - Organisation internationale de la Francophonie, FAO - Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la plateforme Re-Resources basée au Burkina Faso, etc.

6.12. Partenaires financiers et institutionnels



Annexes

- Annexe 1 : Charte des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté
- Annexe 2 : Liste des Tandems Solidaires 2016-2017
- Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'administration et du Bureau
- Annexe 4 : Liste des membres de BFC International

Annexe 1 : Charte des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté

Les signataires de la présente charte,

Engagés ensemble, pour leur part et selon leurs compétences, dans le développement de la coopération et de solidarité internationale,

Souhaitant participer au développement du réseau régional multi-acteurs BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL,

Conviennent de ce qui suit :

Article 1 – Cadre général

Il nous apparaît nécessaire de contribuer à la mise en œuvre des « Objectifs de Développement Durable - ODD », adoptés par les Nations-Unies le 25 septembre 2015 à New-York.

Il nous apparaît nécessaire de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, en cohérence avec l'accord de la 21^{ème} conférence des parties (accord de Paris), adopté le 12 décembre 2015 à Paris,

Il nous apparaît nécessaire d'agir en cohérence avec la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale française (LOP-DSI) du 7 juillet 2014, rappelant la nécessité d'agir à l'international en faveur du développement durable et des droits humains de façon concertée et transparente.

Article 2 – Valeurs

Face à l'interdépendance des peuples et des territoires, nous souhaitons agir en faveur du développement humain et nous nous engageons dans la construction de solidarités environnementales, économiques, sociales et culturelles à l'échelle mondiale pour un monde solidaire, juste et durable.

Dans un souci de cohésion sociale, de vivre-ensemble et de compréhension des mécanismes internationaux, nous souhaitons agir en Bourgogne-Franche-Comté, en Europe et à l'international en faveur de l'ouverture des habitants au monde et à l'altérité.

Nous souhaitons développer une stratégie efficace et concertée en faveur du développement durable et de la justice globale, de l'accès aux soins, à l'éducation, à la sécurité alimentaire, à l'eau et à l'assainissement, de la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les inégalités ou du réchauffement climatique.

Nous souhaitons favoriser l'émergence d'une citoyenneté mondiale, dans le respect des valeurs républicaines, de la démocratie et de la laïcité, favorisant l'implication du plus grand nombre.

Article 3 – Définitions

Nous considérons les définitions suivantes :

a) Développement

Le développement est un processus favorisant l'amélioration des conditions de vie d'un groupe de personnes dans le respect de son autonomie, de son pouvoir de décision, de sa culture et de ses valeurs et des droits humains fondamentaux.

b) Coopération

La coopération est une méthode d'action favorisant l'émergence de projets d'intérêts communs, guidée par les principes de la concertation, de la transparence, de la réciprocité, de l'implication commune des partenaires dans toutes les étapes du projet.

c) Coopération internationale

La coopération internationale comprend, sans distinction, les actions de coopération menées à l'échelle européenne et à l'échelle internationale. Elle se traduit à la fois par des actions locales ou des actions à l'étranger, impliquant nécessairement par une réflexion, un échange, une réalisation ou une mobilité à l'échelle européenne ou internationale.

d) Solidarité internationale

La solidarité internationale comprend l'ensemble des actions et des attitudes menées en France ou à l'étranger, ayant pour but de favoriser une justice globale et un développement durable et solidaire à l'échelle mondiale.

e) Education à la citoyenneté mondiale

L'éducation à la citoyenneté mondiale, ou éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, est processus socio-éducatif visant à donner des clefs de compréhension des déséquilibres mondiaux dans le but de construire un monde interdépendant plus juste, solidaire et durable, où ressources et pouvoir sont équitablement répartis dans le respect de la dignité humaine.

f) Démocratie

La démocratie repose sur la liberté des individus, la règle de la majorité, l'égalité des membres du groupe, le non cumul et la rotation des charges, sur des procédures de délibérations, de votes, d'élections et/ou de tirages au sort. Elle repose également sur la dignité fondamentale de chaque personne et sur son droit égal à participer à la décision collective.

Article 4 - Entité géographique

Dans un souci de cohérence territoriale, de proximité et de portée stratégique, la présente charte s'adresse aux acteurs basés ou actifs sur le territoire de la région Bourgogne Franche-Comté.

Articles 5 - Principes d'action

Au sein du réseau BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL, nous nous engageons à mettre en œuvre les principes d'actions suivants :

a) L'intérêt général

Le réseau BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL est un outil d'intérêt général, visant à répondre aux besoins de l'ensemble des habitants. Il agit en complémentarité des politiques publiques, afin de faciliter leur mise en œuvre opérationnelles.

b) Une démarche « multi-acteurs », « multi-dimensionnelle » et « multi-thématique »

Afin de favoriser l'émergence d'un regard global et partagé par le plus grand nombre sur la coopération et la solidarité internationale, le réseau BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL s'attachera à mobiliser une diversité représentative des acteurs de son territoire d'intervention, notamment les associations, les collectivités territoriales, les institutions et les entreprises. Il veillera également à favoriser la cohérence des échelles locales, régionales, nationales et internationales. Dans le souci de la transversalité et d'une approche intégrée, il prendra en compte les différentes thématiques du

développement territorial.

d) La concertation

La concertation favorise la prise en compte des attentes des différents acteurs impliqués directement ou indirectement autour d'une initiative. Elle favorise l'émergence de réponses adaptées aux besoins des publics ciblés. Aussi, elle doit s'effectuer à toutes les étapes d'un projet local ou international. Le réseau BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL veillera à favoriser la concertation dans sa gouvernance et ses activités.

e) La subsidiarité

Le réseau BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL favorise la subsidiarité dans le but de favoriser la décentralisation, l'autonomie des territoires et le renforcement des capacités des acteurs locaux. Il accompagne et facilite le développement de dynamiques initiées par les acteurs infrarégionaux, sans se substituer à elles.

e) L'accessibilité

Le réseau BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL s'attachera à s'ouvrir à tous les publics, notamment aux publics isolés, ruraux et urbains, de la région Bourgogne Franche-Comté. Il veillera à garantir sa proximité et sa connaissance de ses publics et de ses territoires d'intervention. Il s'attachera également à favoriser les échanges intergénérationnels.

f) L'égalité femmes / hommes

Le réseau BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL veillera à la prise en compte de la parité dans le cadre de sa gouvernance et de ses activités, notamment d'information, de sensibilisation, de formation et d'éducation à la citoyenneté mondiale.

g) La complémentarité

Le réseau BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL favorisera la mise en commun des compétences propres à chaque partenaire, acteur économique, social, associatif ou institutionnel.

h) La réciprocité

Le réseau BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL valorisera les savoirs et savoir-faire de chacun pour construire un partenariat mutuellement équitable

i) L'évaluation et la capitalisation

L'évaluation doit être pensée dès la mise en œuvre du projet et permet d'anticiper, de gérer, de redéfinir le projet. Elle se doit d'être participative et offre un espace de débat et permet éventuellement de réorienter ou réajuster les stratégies. Son acceptation est une condition de la pérennité du partenariat. Elle doit permettre aux partenaires de capitaliser leurs expériences, valoriser leurs réussites, identifier leurs écueils afin d'en faire bénéficier l'ensemble des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale.

Article 6 – Objectifs communs

À travers notre adhésion à cette charte, nous nous engageons à :

Assurer un rôle d'observatoire de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne Franche-Comté en identifiant les acteurs engagés dans ce domaine, recensant et étudiant leurs initiatives et leurs pratiques.

Informier, communiquer et promouvoir auprès de tous les publics et de tous les lieux de vie de la région Bourgogne-Franche-Comté, et plus particulièrement des jeunes générations et des habitants les plus isolés, les initiatives menées par les acteurs de la région dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale, les enjeux, l'actualité et les ressources accessibles dans ce domaine.

Favoriser l'animation territoriale et la mise en réseau, la concertation et la mutualisation entre les acteurs bourguignons-franc-comtois de la coopération et de la solidarité internationale pour améliorer la coordination, la lisibilité et l'efficacité des actions menées.

Renforcer les capacités des acteurs bourguignons-franc-comtois dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale à travers l'appui-conseil, l'accompagnement l'orientation et la formation des porteurs de projets, la structuration et le développement des ressources afin de renforcer l'efficacité des actions menées localement et internationalement.

Article 7 – Adoption et modification

La charte est validée par une Assemblée Générale, mais les modifications décidées en Conseil d'administration sont immédiatement applicables.

Toute modification doit être notifiée à tous les membres de l'association.

Annexe 2 : Liste des Tandems Solidaires 2016-2017

Territoire	Établissement	Classe	Thème	Élèves touchés
Côte d'Or	École maternelle et primaire GISSEY SUR OUCHE	De la petite section au CM2	Interculturel	170
	École primaire CLENAY	CE2 CM1 CM2	Environnement	39
	École la Colombière DIJON	CM1	Déforestation Interculturalité	24
	École primaire Jeanne d'Arc ARNAY LE DUC	Accompagnement scolaire du CP au CM2	Accès à l'éducation	12
	École primaire Jeanne d'Arc ARNAY LE DUC	CM1 CM2	Accès à l'éducation Interculturalité	14
	Collège Paul Fort IS SUR TILLE	5 ^{ème}	Eau et assainissement	28
	Collège Paul Fort IS SUR TILLE	ULIS 5 ^{ème} SEGPA	Education	28
	Collège Jean Rostand QUETIGNY	5 ^{ème}	Accès à l'eau	30
	Collège Albert Camus GENLIS	3 ^{ème}	Égalité filles- garçons Droit à l'éducation	26
	Lycée Boivin CHEVIGNY ST SAUVEUR	2 nd	Interculturel Engagement citoyen	20
	Lycée Simone Weil DIJON	2 nd	Déchets Développement durable	14
	Lycée Simone Weil DIJON	2 nd	Accès à l'éducation	24
	Lycée Le Castel DIJON	1 ^{ère}	Théâtre et interculturel	21
Saône et Loire	EREA Claude Brosse CHARNAY-LÈS-MÂCON	CAP 6 ^{ème} 5 ^{ème}	Commerce équitable	125
	Collège Petit Prétan GIVRY	6 ^{ème} 5 ^{ème} 4 ^{ème}	Alimentation	20

	Collège Pasteur SAINT REMY	Tout niveau	Écologie Agriculture Alimentation	6
	Collège Les Chênes Rouges ST-GERMAIN-DU-PLAIN	4 ^{ème}	Accès à l'éducation	55
	Lycée Gabriel Voisin TOURNUS	Tout niveau	Interculturel	20
Nièvre	Collège Paul Langevin FOURCHAMBAULT	5 ^{ème}	Croissance démographique Inégalités de développement Commerce équitable	52
Yonne	Lycée du Parc des Chaumes AVALLON	Terminale STMG	Commerce équitable	10
Jura	Collège des lacs CLAIRVAUX LES LACS	4 ^{ème}	Migrations	21
	Collège des lacs CLAIRVAUX LES LACS	4 ^{ème} 3 ^{ème}	Migrations	48
	Collège des lacs CLAIRVAUX LES LACS	5 ^{ème}	Réchauffement climatique	44
	Collège Michel Brezillon ORGELET	6 ^{ème}	Interculturalité	61
	Collège Rouget de l'Isle LONS LE SAUNIER	Club	Droit de l'enfant et accès à l'éducation	10
Territoire de Belfort	Collège St Exupéry de Beaucourt	4 ^{ème}	Découverte de la culture burkinabé	24
TOTAL				946

Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'administration et du Bureau

COLLÈGE 1 : COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET REGROUPEMENTS (7)

Conseil départemental du Jura

Titulaire : Mme Christine RIOTTE

Administratrice, Vice-présidente politiques territoriales et contractualisations

Suppléant : M. Franck DAVID

Vice-président Agriculture, LDA, hydraulique, milieu naturel, énergie, déchets, vélo-route

Pays de Montbéliard Agglomération (PMA)

Titulaire : M. Nicolas PACQUOT

Administrateur - Conseiller communautaire

Suppléante : Mme Martine VOIDEY

Conseillère communautaire

Communauté de communes du Grand-Autunois-Morvan

Titulaire : M. Gilbert DARROUX

Administrateur - Conseiller communautaire

Suppléante : Mme Carole MANGOYACHON

Directrice du Centre Intercommunal d'action sociale du Grand Autunois Morvan

Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Titulaire : M. Hicham BOUJLILAT

Président - Conseiller régional délégué aux mutations économiques

Suppléant : M. Patrick AYACHE

Vice-Président en charge des fonds européens et du contrat de plan, du tourisme, du rayonnement international et de l'export

Ville de Dijon

Titulaire : Mme Sladana ZIVKOVIC

Vice-présidente - Adjointe au Maire déléguée aux relations internationales et aux relations Extérieures

Suppléant : M. Hyacinthe DIOUF

Conseiller municipal délégué à la veille urbaine

Ville de Belfort

Titulaire : Mme Delphine MENTRÉ

Secrétaire générale - Adjointe au Maire chargée de la communication, des consultations citoyennes, des jumelages, des relations internationales et des grands événements

Ville de Besançon

Titulaire : M. Rémi STHAL

Trésorier - Conseiller municipal délégué à la coopération décentralisée

Suppléante : Mme Thibaut BIZE, adjoint au Maire délégué aux relations internationales

Adjointe au Maire Relations internationales, Coopération décentralisée, jumelages

COLLÈGE 2 : PARTENAIRES INSTITUTIONNELS (5)

Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM)

Titulaire : Mme Heather COOPER

Administratrice - Directrice des Relations Internationales

Suppléante : Mme Hélène BEHAGUE

Université de Franche-Comté (UFC)

Titulaire : en attente de remplacement

Rectorat de l'Académie de Dijon

Titulaire : Mme Catherine MAURICE

Administratrice - Déléguée académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

Rectorat de l'Académie de Besançon

Titulaire : M. Jean-François CHANET

Administrateur - Recteur de l'académie Besançon

Suppléante : Mme Natacha LANAUD-LECOMTE

Déléguée académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

Lycée Hilaire de Chardonnet

Titulaire : Mme Denise BOUSQUET

Administratrice - Enseignante de SES, responsable de l'enseignement "ECSI"

Suppléant : M. Bernard POIRIÉ

COLLÈGE 3 : ASSOCIATIONS (10)

Association Malienne de Dijon (AMD)

Titulaire : M. Issa DIAWARA

Administrateur

CCFD Terre-Solidaire Bourgogne-Franche-Comté

Titulaire : M. Pascal MAURANNE

Administrateur

Électriciens Sans Frontières - Délégation de Bourgogne-Franche-Comté

Titulaire : M. Philip FITZPATRICK

Administrateur

Association Internationale pour le Développement Rural en Afrique (AIDRA)

Titulaire : M. Gaël BISSOUE ÉMANE

Administrateur

Suppléant : Hermann OYINGHA MITOULEH

Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger (CBSSN)

Titulaire : M. Alain BARRIER

Administrateur

Suppléant : M. Michel NIEF

Peuples Solidaires Jura

Titulaire : M. Jean-Paul SORNAY

Administrateur

Suppléante : Mme Liliane DECHANCE

Association Pour Promouvoir et Unifier les Initiatives Solidaires (APPUIS)

Titulaire : M. Rachid BENSACI

Vice-Président

Association des Burkinabè de Bourgogne

Titulaire : Mme Jocelyne HERBERT

Secrétaire générale adjointe

Suppléante : Mme Aurore BRASSIER

Réseau Citoyenneté Développement (RéCiDev)

Titulaire : M. Patrice BERNARD

Administrateur

Suppléante : Mme Pierrette BOURNEZ

AFDI Bourgogne-Franche-Comté

Trésorier adjoint

Titulaire : M. Bernard PERRIN

Suppléant : M. Gérard GUICHARD

Annexe 4 : Liste des membres de BFC International

Collège des associations (109)
ADAH (Association Dijonnaise Pour l'Action Humanitaire)
AFDI BFC
AFRANE (Comité bourguignon d'amitié franco-afghane)
Afrik'au cœur
AfriQ'Energies
AFRIQUE 70
AGIR Solidarité F-C
Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière - Bourgogne (AVSF)
Aide aux enfants de la Francophonie
Aide et Action - Côte d'Or
AIDRA
AJC 70 (Association jeunes citoyens 70
ANAJA (Témoigner, répondre)
AMADÉA
APPUIS
ARCO IRIS PÉROU
ARTOUDE France
Association des Burkinabè de Bourgogne
Association de Coopération Bourgogne Burkina Faso (BOFA)
Association Malienne de Dijon (AMD)
ASS Pour le développement de Ganguel Soulé
Association pour la Promotion des Arts
ATACAM
BESANÇON DOUROULA
Bourgogne Mali - Bibliothèque du Sahel
Bourgogne Solidarité Sahel
CALA France
CALAO
CASE
CASOL 70
CCFD TS Doubs
CCFD TS Haute-Saône
CCFD TS LONS-LE-SAUNIER
CCFD TS MONTBELIARD-BELFORT
CCFD TS Saône-et-Loire
CCFD TS Yonne
CENTRAFRIQUE SF
CFA ASPECT
Chakana
Cinecyclo
Club Solidarité du Lycée Hilaire de Chardonnet

Club Unesco Dijon
Collectif chalonnais pour la solidarité internationale
Comité de jumelage du Canton d'Arbois
Comité de jumelage Coopération de Quetigny-Koulikouro-Bous
Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé Bourgogne-Franche-Comté (CNEAP)
Coumba Ka
Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger
DIIN-LAMA France
DOUBS BESANCON SAMOGOHIRI
Eau Pied des Collines au Bénin
Ecopotamie
EAU SOLEIL Bourgogne-Franche-Comté
ESF Délégation Bourgogne F-C
Elikya Na Biso "Notre espoir"
Euphorbe En Illabakan
Franche Comté Boussole
Franche-Sylvanie
FRMFR Franche-Comté
Grandir au Sénégal
GRF Grand-est
Imédi Handicap
Ingénieurs Sans Frontières
IRTESS
Jaga Taga Lalun
JEREMI
Joigny Baobab
Kifraganibasawa
La Ligue de l'enseignement - FOL 25
LACIM Le Creusot
LACIM du Senonais
La Croix du Sud
Lagm Taaba
La Pépinière Culturelle
La Poulie
La Teranga de Dijon
Léo Lagrange Centre Est 25
Léo Lagrange Centre Est 21
Les enfants du Oualo
Les Invités au Festin
Les Petits Débrouillards
Maison des Jumelages et de la Francophonie - Auxerre
Médecins d'Afrique
Mieux vivre au Ferlo
Miroirs de Femme
NIEPCE Solidarité Maroc

Nièvre Sans Frontière
Osez le Féminisme 39 !
OXFAM France - Délégation de Côte d'Or
Palestine-Amitié
Peuples Solidaires Jura
Peuples Solidaires Givry
POM Pour Oublier la Misère
RECIDEV
Réseau des Grands Sites de France
SACI Solidarité Agboville Côte d'Ivoire
SOLENCA (Solidarité Enfance Cameroun)
Solidarité Pérou
Secours Catholique Bourgogne
Soleil d'enfants du Pérou
Solidarité Burkina
SOS Refoulement
Terre des Hommes France Délégation Doubs
UN PONT POUR UN PUIITS
Unis-Cité Bourgogne
United Schools
Vesoul sans frontières
Village d'Asie
Voir au Togo
Collège des institutions (5)
Académie de Dijon
Académie de Besançon
Université de Franche-Comté
IUT de Belfort-Montbéliard
Lycée Hilaire de Chardonnet
Collège des collectivités territoriales (10)
Région Bourgogne-Franche-Comté
Département du Jura
Département du Territoire de Belfort
Ville de Besançon
Ville de Dijon
Ville de Longvic
Ville de Belfort
Pays de Montbéliard Agglomération
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan
EPCC Bibracte

Soit un total **124 membres**



Site de Besançon (Siège social)
Arsenal Bât. Q
Place Saint Jacques - BP 16163
25014 Besançon cedex
Tél : 03 81 66 52 38

Site de Dijon
Maison des Associations
2 rue des Corroyeurs - BP H15
21068 Dijon cedex
Tél : 09 83 20 12 03

Courriel : contact@bfc-international.org
Site internet : www.bfc-international.org